

Pas le temps de parler des Kings

On me parle beaucoup des Kings de Los Angeles de ce temps-ci. Je pense que c'est le gardien de but Rogatien Vachon de cette équipe qui a vendu la mèche.

Pour ma part, je n'en aurais pas parlé. Ce n'est pas mon genre de déclencher ce genre de surenchères dans le journal, surtout pas dans le milieu d'une saison.

Mais puisque Vachon en a parlé, je n'ai pas l'intention de jouer à la cachette avec vous autres. Oui, j'ai reçu une offre du club de Los Angeles. Ça ne fait que confirmer ce que je savais déjà. Je suis encore capable de donner quelques bonnes saisons dans le hockey professionnel, et d'ailleurs les Kings ne sont pas les seuls à penser ainsi. J'ai d'autres offres sous la main puisqu'on sait que je deviens agent libre à la fin de la saison.

Mon contrat de cinq ans avec les Nordiques de Québec se termine avec la présente saison. Non, je ne suis pas trop en peine. J'ai même été approché par une équipe de l'Association mondiale, ce qui m'a surpris parce qu'à cette date-ci, c'est ce qu'on appelle en anglais du "tampering" ou si vous préférez une "tentative de corruption", une affaire ordinairement punie par une sévère amende dans le sport.



J.-C. TREMBLAY

(Tous droits réservés. Le Quotidien et Edimedia)

Personnellement, je n'aurais pas attaqué ce problème parce que je veux agir comme du monde avec les Nordiques de Québec parce que ces gens se sont toujours montrés corrects avec moi, et je garde le sentiment que j'ai une certaine dette de reconnaissance à leur endroit. Je vous l'ai déjà dit, j'ai la conviction que je n'ai jamais été payé à ma juste valeur par les Canadiens de Montréal, et c'est grâce à Jean Lesage et à l'offre qu'il m'a présentée en personne en 1972 que j'ai finalement obtenu les conditions salariales que je croyais justes.

Pour l'instant, je suis toujours sous contrat avec le club de Québec. Ils me payent bien. Alors pourquoi chercherais-je à créer un mauvais climat qui pourrait peut-être nuire à l'équipe en insistant sur les clubs qui pourraient roder autour de moi.

Vachon appelle au secours

Reste que ça me fait un petit velours même si ce n'est pas pour m'enfler la tête. Que voulez-vous, j'ai regardé la défense des Kings se faire défoncer par l'attaque du Canadien, l'autre soir, et je comprends très bien Rogatien Vachon d'appeler au secours. Je n'aurais pas de misère à faire mieux que plusieurs joueurs de défense de Bob Pulford.

Los Angeles est une place qui peut vous attirer à première vue parce que c'est la Californie, le soleil, la température, le golf à l'année longue. Mais moi je ne vois pas ça tout à fait de même. Le gars qui s'en va à Los Angeles avec l'idée de jouer au golf se met un doigt dans l'oeil, et il se prépare à jouer en bouffon, ce qui fait un tort considérable au hockey.

En tout cas, ce n'est pas avec cet esprit que je m'en irais en Californie. Pour le moment, je ne déteste pas Québec, et je dois dire que ce n'est pas la neige qui me dérange. Bien au contraire, j'en profite pour me rendre au chalet de mes amis, au mont Sainte-Anne, où je fais de longues randonnées de ski de fond.

Au chalet, on ne m'a pas mis en charge de la cuisine. J'sais pas si on n'a pas confiance dans mes talents de "cook", mais on m'a mis en charge de la vaisselle. L'hiver en tout cas, le ski de fond est meilleur pour moi que le golf. C'est un sport qui m'a déjà aidé et qui m'aide encore. Je me sens en bonne forme, et mes jambes sont solides comme jamais.

Pour \$20,000, non

J'sais pas si je suis en train de nuire à mes chances de négociations en parlant comme ça, mais il y a de l'ouvrage à faire à Los Angeles.

Depuis qu'ils ont fait cet échange pour Marcel Dionne, les Kings se sont donnés plus de force à l'attaque, mais ils se sont faits mal défensivement, surtout avec la perte de Terry Harper.

Soyons sérieux. Je ne partirais pas de Québec pour \$10,000 de plus même pas pour \$20,000.

Cette semaine, j'étais à Hartford quand ils ont annoncé que nous allions revoir les Européens pas mal souvent surtout si notre club gagne la coupe Avco. Il y a au moins une chose. Ils ont commencé à réduire un peu notre cédule entre les équipes de l'AMH.

Ma première réaction est quand même qu'on devrait penser à la Ligue nationale avant de penser à l'Europe. Vous ne m'enlèverez pas ça de la tête, c'est encore dans la LNH qu'on joue le meilleur hockey. Ils n'ont pas trop d'hommes-miracles eux autres en Europe.

Non, je pense franchement qu'on les avait grimpés un peu haut. Les Russes jouent des cédules de 30 à 40 parties, et le reste du temps, ils se préparent pour des tournois. Qu'on fasse la même chose avec nous, et qu'on nous prépare pendant plusieurs semaines pour un tournoi, et je vous jure qu'on va te les "palanter".

Finalement, il y a un point qui me rend heureux cette semaine. Les Nordiques pour une fois ont tenu leur bout et ne sont pas allés reprendre cette partie à Birmingham, hier soir. Sinon on aurait été de beaux bouffons. Qu'est-ce que c'est que cette histoire de remettre des parties avec deux pouces de neige? Si on faisait ça à Québec, on jouerait pas souvent.

Les Orioles seuls au premier rang de la coupe Saguenay

Performance miracle de Desbiens

JONQUIERE — Participant au tournoi pee wee de Jonquière pour la première fois depuis le début de cette troisième édition, le gardien des Saguenéens de Chicoutimi, Luc Desbiens, a offert une performance tout simplement époustouflante, hier soir, devant 4,000 personnes environ, pour finalement acheminer son équipe à un triomphe de 2 à 1 sur les Marquis de Jonquière, dans le cadre de la coupe Saguenay.

Même si les Marquis ont largement dominé, au cours des deux premiers engagements surtout, le jeune Desbiens a résisté aux attaques répétées de ses adversaires, exécutant parfois des arrêts tenant du miracle. Combiné à un peu de chance, le travail du petit gardien a émerveillé les spectateurs.

Les deux équipes s'acheminaient vers un verdict nul lorsque le pilote des Marquis, Reynald Dufour, a choisi de retirer son gardien, à 30 secondes avant la fin du match. Dufour n'avait toutefois pas le choix. Les Jonquérois devaient remporter ce match pour espérer un meilleur sort dans ce tournoi.

Le portier des Saguenéens a volé la vedette à son coéquipier, Marc Simard, qui a réussi les deux buts de son équipe. Au total, les Marquis ont dirigé 34 lancers en direction de Desbiens, comparativement à seulement 14 pour les Saguenéens.

L'instructeur des Chicoutimiens, Réjean Tremblay, conscient de la position peu enviable de son équipe, au dernier rang du classement de la coupe Saguenay, avait décidé, quelques instants avant le match, de faire confiance au jeune Desbiens.

"Je lui ai fait part de mon intention seulement quelques minutes avant le match car c'est un jeune qui s'énerve beaucoup. Il méritait de garder les buts", a confié Tremblay.

L'instructeur des Saguenéens demeure cependant réaliste devant la victoire des siens. "Les Marquis méritaient de gagner car ils nous ont constamment embouteillés dans notre zone. Par contre, cette victoire compense pour les deux matches que nous avons perdus drôlement. Il fallait que ça retombe sur le dos des Marquis."

Les Saguenéens n'ont plus rien à prouver, à l'occasion de ce tournoi, mais ils tenteront tout de même de refaire leur image. "Parfois, une telle performance d'un gardien suffit à sortir une équipe du marasme. De toute façon, pour la balance du tournoi, nous tenterons de refaire notre image. Nous n'avons sûrement pas offert le rendement dont nous sommes capables depuis le début."

Interrogé sur son choix de gardien lors du match de ce matin contre Beauport, Tremblay a hésité. "Je ne sais pas encore qui gardera les buts", a-t-il confié avec un sourire en coin.

De son côté, le pilote des marquis, Reynald Dufour, ne regrettait nullement son geste, celui d'avoir préféré un sixième attaquant à son gardien.

"Quelqu'un m'a qualifié de fou dans les gradins. Je n'avais pas le choix. Nous devions gagner le match de ce soir si nous voulions nous classer. J'ai joué le tout pour le tout", expliquait Dufour, sous l'oeil approbateur de plusieurs partisans.

Dufour n'en revenait pas lui non plus de la performance du jeune Desbiens. "Il ne joue jamais en saison régulière. La chance de ce gardien s'est avérée le facteur prédominant du match, il n'y a aucun doute", a ajouté Dufour.

Il espérait d'ailleurs plus de chance, en troisième période. "J'étais certain que ça débloquerait finalement car nous avions raté beaucoup trop de buts."

Quoi qu'il en soit, même si son équipe est éliminée de la course, Dufour ne paraît pas déçu. "Non, je ne suis pas déçu. Mon premier objectif était de faire belle figure et j'estime que nous avons offert un beau spectacle. C'est le principal", a souligné Dufour, en bon sportif.

Dans un autre match au programme de la coupe Saguenay, les Orioles d'Arvida, malgré l'absence de leur instructeur, Yvon Cormier, ont blanchi le Lévis-Lauzon 2 à 0 grâce aux buts de Yves Boily et Eric Tremblay.

Les Orioles s'assuraient ainsi l'exclusivité du premier rang de la coupe Saguenay, devant les Sieurs de Lon-

gueuil qu'ils affronteront ce matin, à 10h00, dans un match d'une importance capitale pour les Arvidiens.

Dans la classe "A", deux équipes de la région demeurent encore dans la course. Le Royal de Kénogami, à la suite d'une victoire de 4 à 1 sur les Indiens de Québec affrontera l'équipe de Boucherville, ce midi, à 13h45.

Pour leur part, les représentants de Chicoutimi-Nord disputeront un premier match, ce matin, à 8h45, contre Ste-Foy

qui a défait le SS de St-Jérôme 5 à 0, plus tôt dans la journée.

D'autre part, quatre buts de Claude Lefebvre ont permis une victoire de 7 à 4 du Québec-centre sur une délégation d'Alma. Boucherville, un peu plus tard, a défait le Beauport-est 6 à 1.

La Baie n'a guère été chanceuse en affrontant Montréal-nord, encaissant un revers de 7 à 2. Le match le plus décisif de la journée a été remporté par Charlesbourg qui a blanchi Delorimier 8 à 0.

Après 16 secondes en période de surtemps, Rosemont a finalement vaincu Limoilou 3 à 2 tandis que Gati-neau, visiblement supérieur à ses adversaires, a défait Québec 4 à 1.

Outre le match Kénogami-Boucherville, aujourd'hui, Montréal-nord affrontera Charlesbourg et Gati-neau sera opposé à Rosemont.

Les demi-finales de la classe "A" auront lieu demain à compter de 9h00.



CONSEILS APPROPRIÉS — En relève d'Yvon Cormier, sous le coup d'une suspension, Carol Villeneuve a su donner les conseils appropriés pour guider les Orioles à la victoire. (Photo Réal Tremblay)

Double à la portée des Optimistes de Mistassini

JONQUIERE — Pour la deuxième année consécutive, les Optimistes de Mistassini ont accédé à la finale de la classe "E" du tournoi pee wee de Jonquière. En 1976, les Optimistes ont rafflé les honneurs de cette classe et les observateurs leur accordent d'excellentes chances de répéter leur exploit, cette année.

Alain Lamontagne et Guy Beaulieu pilotent en duo les représentants de Mistassini, en 1977. "Nous possédons une équipe beaucoup mieux balancée que l'an dernier", note pour sa part Guy Beaulieu.

L'an dernier, les succès de cette équipe reposaient surtout sur trois joueurs, contrairement à cette année, où deux trios offensifs se partagent le travail. De fait, sept vétérans de l'an dernier

forment le noyau des Optimistes.

Piliers de l'équipe, Gaby Simard, Stéphane Labonté, Dany Beaulieu et Marc Harvey ne ménagent pas les efforts pour mener les Optimistes à bon port.

D'ailleurs, le jeune Labonté demeure le meilleur compteur de l'équipe. Il a prouvé son talent depuis le début du tournoi.

"Nous ne pensions pas nous rendre aussi facilement en finale", explique Beaulieu. "Nous étions conscients que nous nous rendions à Jonquière avec une bonne équipe mais nous ne pensions pas nous rendre si loin."

Pour accéder à la finale, les Optimistes ont vaincu le St-Pierre d'Alma 5 à 1 pour ensuite éliminer le secteur un de Jonquière 4 à 1.

Ils affronteront donc les représen-

tants du secteur quatre de Jonquière, pilotés par André Desmeules. "J'estime que nous pourrions assister à une très bonne finale. J'ai eu l'occasion de voir nos prochains adversaires en action et les deux équipes s'équivalent", analyse Beaulieu.

Les espérances de Beaulieu reposent surtout sur la qualité de l'offensive de son équipe. "Hors de tout doute, l'offensive constitue notre force. Nous alignons plusieurs bons compteurs."

Beaulieu rend toutefois hommage aux structures du hockey mineur de Mistassini qui, malgré une population restreinte, trouve le moyen de s'organiser.

"Nous ne sommes peut-être pas nombreux mais le hockey mineur est fort bien organisé chez-nous", a révélé Beaulieu en terminant.

Bizarre suspension imposée à Cormier

JONQUIERE — Même si son équipe disputait un match fort important hier soir, dans le cadre de la coupe Saguenay, du tournoi pee wee de Jonquière, l'instructeur des Orioles d'Arvida, Yvon Cormier, n'était pas derrière son banc.

Suite aux propos publiés dans notre édition d'hier, Cormier faisait état du manque de jugement de Réal Voyer, officiel du match de jeudi soir, entre les Orioles et les Marquis de Jonquière.

A peine quelques instants avant la fin du match, Voyer avait alors pénalisé deux joueurs arvidiens consécutivement. Au terme de la rencontre, Cormier n'avait pas caché son mécontentement face aux arbitres, précisant même qu'il était la victime de boycottage à Jonquière.

Composé de quatre membres, l'aviséur légal, Me Jean-Yves Tremblay, le registraire, Mme Raymond Gagnon

(épouse d'un juge de lignes), Paul-Henri Gilbert, arbitre en chef et Roger Sarda, représentant de la Fédération de hockey sur glace du Québec, le comité d'éthique du tournoi a aussitôt sévi contre Cormier.

Fait particulièrement cocasse, deux membres de ce comité, Me Tremblay et Paul-Henri Gilbert, ont tous deux admis que l'officiel Voyer avait gaffé à l'occasion de ce match. Par contre, ils contestent la façon d'agir du pilote des Orioles.

"A un certain moment, c'est vrai que Voyer a forcé la note", souligne pour sa part Gilbert. "Il a d'ailleurs admis qu'il avait été trop loin. Les arbitres ont cependant porté plainte contre Cormier et nous devrions sévir", a ajouté l'arbitre en chef de la compétition.

Gilbert constate également que la sanction demeure sévère quand on connaît l'importance du match d'hier,

entre les Orioles et le Lévis-Lauzon. "J'avoue que la sanction est peut-être sévère...", a-t-il confié.

Gilbert nie toutefois que le comité d'éthique ait rendu cette décision suite à des pressions de la direction du tournoi.

"Nous n'avons eu aucune pression de la part du tournoi. Seulement les arbitres, des bénévoles, ont demandé qu'une sanction soit prise."

De son côté, Me Tremblay reconnaît que l'officiel Voyer ait agi avec une sévérité exagérée dans les circonstances. "Une foule de faits entourent toute cette histoire. J'admets que Voyer se soit mis les pieds dans les plats, mais une décision de l'arbitre demeure inattaquable", précise Me Tremblay.

Tirez votre propre morale de cette histoire...

Carnet de notes

Les personnages politiques de la région n'ont certainement pas apprécié le fait de ne recevoir aucune invitation de la direction du tournoi puisque aucun visage connu n'a encore été aperçu au Palais des Sports de Jonquière...

Plusieurs ont été témoins de la collaboration de la Gendarmerie Royale du Canada, hier soir, dans l'enceinte du Palais des Sports. Le représentant de la Gendarmerie, Yvon Faucher, vendait, de fait, des tuques pee wee à l'entrée...

En furie de retrouver ses commentaires intégralement dans son édition du Quotidien, l'instructeur Yvon Cormier, des Orioles d'Arvida, n'a pas voulu commenter sa suspension... craignant d'écopier d'une sanction supplémentaire peut-être. Quant à elle, la direction du tournoi s'est cachée derrière un mutisme complet...

Motoneige

Retour en piste de Spence et Ferland

JONQUIERE — Absent du peloton depuis trois ans, suite à un malencontreux accident, le Jonquois Jacques Spence effectuera un retour à la compétition, demain, lors de la présentation du Grand Prix Molson de motoneige.

"Je reviens officiellement à la compétition", de révéler Spence qui est toujours handicapé du bras gauche et qui défendra à nouveau les couleurs de la firme Bombardier.

Spence demeure un vétéran du domaine, ayant débuté en 1966. Vainqueur de la Traversée du lac St-Jean, en 1966, il a su se distinguer tant dans les épreuves d'endurance que de vitesse.

De ses performances de dimanche, pourrait dépendre son avenir. "Il est possible que je fasse le circuit. Je préfère attendre de voir les résultats avant de me prononcer, mais je suis intéressé à revenir à la compétition."

Première épreuve au calendrier de l'Acan, la compétition présentée à l'hippodrome de Jonquière permettra au vétéran Gaston Ferland d'effectuer également un retour à la compétition.

Jadis membre d'équipe pour quelques manufacturiers, Ferland se présentera à Jonquière comme coureur indépendant. Et malgré ses 36 ans, il compte bien démontrer qu'il peut encore rivaliser d'adresse avec les plus jeunes.

Berceau des compétitions de motoneige au Québec, la région sera bien représentée à ce Grand Prix avec la participation d'une imposante délégation du secteur.

Pour sa part, Daniel Guay a confirmé qu'il compétitionnerait en classe 340 cc "stock", tout en laissant entrevoir la possibilité qu'il participe aux sept épreuves du circuit de vitesse de l'Acan.

Troisième l'an dernier au classement final, en classe 440 cc, Guay a débuté dans les épreuves d'endurance pour déboucher en vitesse.

"J'aime les deux genres de compétition, mais un coureur ne peut résister longtemps en cross-country", d'expliquer le porte-couleurs de la firme Yamaha. "Je préfère aujourd'hui les épreuves de vitesse. C'est moins exigeant pour le coureur et pour la machine."

Appelé à se comparer avec les autres compétiteurs de la région qui prendront part à l'épreuve, Guay s'est montré des plus modestes. "Je devrais être parmi les bons, mais je sais qu'il y en a des meilleurs."

Rappelons que ce premier Grand Prix Molson sera présenté à la piste Pré Vert et constitue un enjeu global de 3.900 dollars. Le programme comprend une série de quinze courses, alors que le premier départ est fixé pour 13h00.

Gain sans éclat des Saguenéens

CHICOUTIMI — Un match sans beaucoup d'éclat, axé sur le jeu défensif, où les chances réelles de compter ont été plutôt rares, mais les Saguenéens l'ont finalement remporté sur les Olympiques de Hull au compte de 4 à 1. Et les porte-couleurs de Chicoutimi ont récolté deux précieux points au classement.

Pour l'instructeur Yvan Gingras, ces deux points au classement sont très importants. "Il faut être réaliste", a expliqué Gingras. "Le classement final sera très serré et la différence entre la première et la cinquième position au classement général, au rythme où vont les choses, sera minime."

Louis Sleigher, qui a joué un excellent match et qui, d'ailleurs, a mérité la première étoile, a ouvert le pointage très tôt dans le match, complétant un jeu amorcé par Bob Sullivan et Daniel Dufresne. Par la suite, la première période s'est déroulée sans histoire, les deux équipes pratiquant une mise en échec serrée.

Le gardien Jean Bélisle s'est montré alerte au cours de ce premier vingt, particulièrement en frustrant Jean Latourrel sur deux arrêts consécutifs à bout portant. Plus tard, dans la période, lors d'une punition décernée à Mark Toffolo, Bélisle a démontré son savoir-faire en effectuant deux arrêts de la mitaine.

En deuxième période, le jeu défensif s'est poursuivi, mais le contrôle de la rondelle a fait défaut de part et d'autre. Le jeu a été décousu plus souvent qu'autrement et les deux équipes se sont échangé un but chacune devant un public amorphe.

Claude Larochelle s'est d'abord chargé de niveler le compte pour les Olympiques avec l'aide de Jean-Marc Grand-Maitre et Denis Pomerleau. A mi-chemin en période médiane, Daniel Poulin a accepté la rondelle de Robert Charette au centre de la glace, a pénétré légèrement dans la zone adverse puis a laissé partir un lancer frappé qui a déjoué le gardien Parker à sa gauche.

Durant une punition à André Doré, les Saguenéens ont été incapables de s'organiser, se butant à une défensive étanche. Les Saguenéens sont donc retournés au vestiaire avec une mince avance de 2-1.

Les Saguenéens ont semblé y mettre plus de tigre à la troisième période et cela a porté fruit. Bob Sullivan a enfilé le troisième but des Saguenéens suite à une belle pièce de jeu amorcé par Dufresne et Sleigher. Après une chance ratée par André Boudreault, c'est finalement Sylvain Locas qui a surpris Parker avec un tir sec pour enfler son quarantième but de la saison au vif plaisir de la foule qui semblait se réveiller.

Le nouveau venu Gaston Bérubé a fait une brève apparition et il s'est attiré les acclamations de la foule. Le reste de la troisième période s'est déroulé calmement, les Saguenéens se contentant de protéger leur avance. Pour sa part, Bélisle a poursuivi son travail sans bavure pour finalement mériter la deuxième étoile du match.

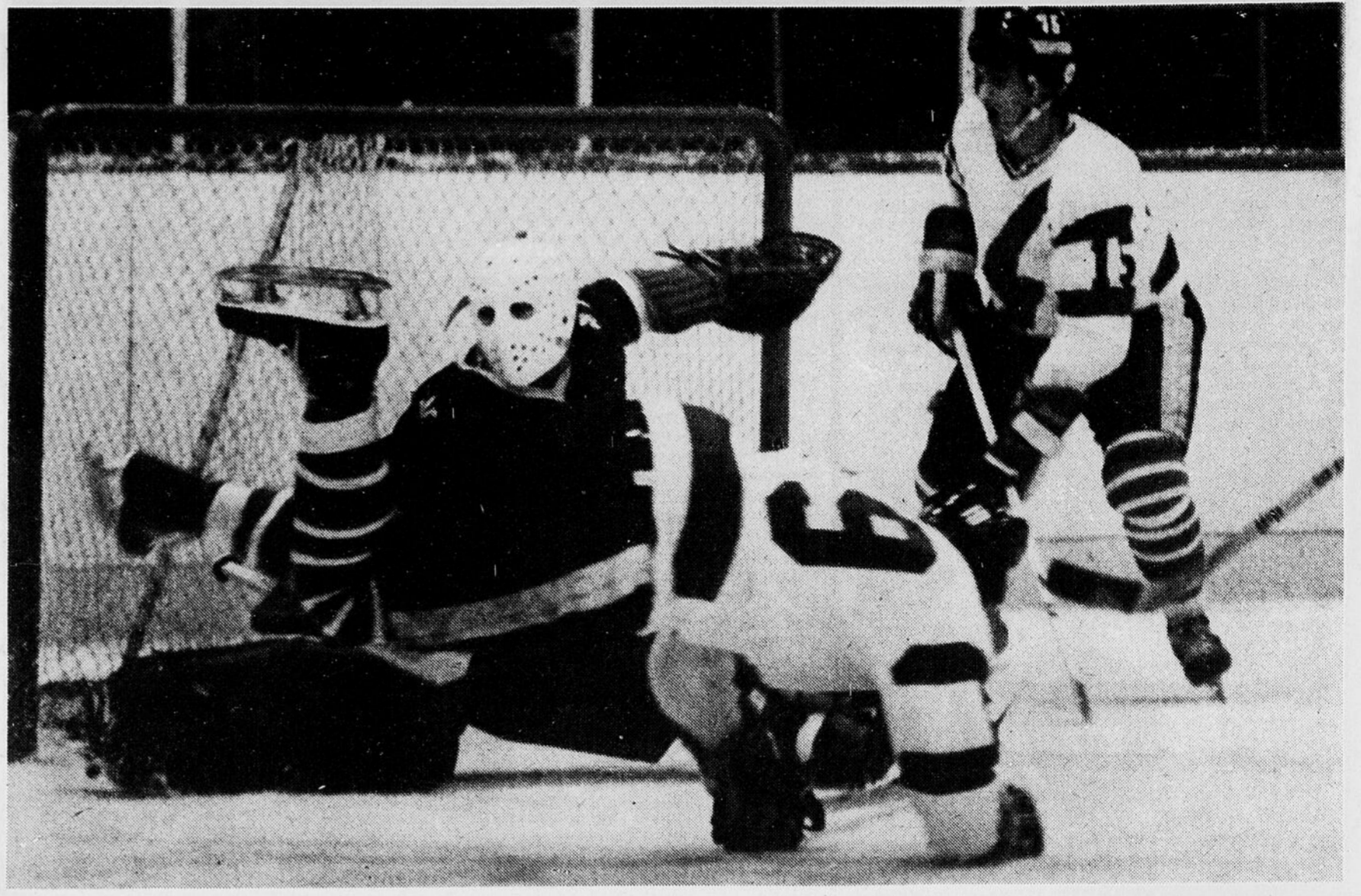
"Je reconnais que la rencontre a été axée sur le jeu défensif et que ce n'est peut-être pas spectaculaire, mais nous méritons quand même de gagner", a commenté l'instruc-

teur Yvan Gingras. "Nous avons mieux contrôlé la rondelle et je pense que nous avons eu de meilleures chances de compter."

En fait, les Saguenéens ont dominé dans le chiffre des lancers avec une marge de 38-27. "Nous faisons face à une bonne équipe", a

ajouté Gingras. "Nous avons eu le meilleur, parce que nous les avons forcés à lancer de loin. Je suis satisfait de l'allure du match. Nous avons

pratiqué un bon jeu défensif et surtout, nous avons mieux patiné qu'eux. Je pense que la vraie différence est là."



CULBUTE SPECTACULAIRE — Tout en étant désigné la première étoile de la rencontre, l'ailier Louis Sleigher a effectué une spectaculaire culbute devant la cage de Mike Parker, tandis que Daniel Dufresne semblait plus préoccupé à recouvrer le disque. (Photo Réal Tremblay)

Hockey junior régional

Les Marquis défient l'autorité

JONQUIERE — La direction des Marquis de Jonquière, de la Ligue junior régionale de hockey, a finalement mis un terme au conflit qui durait depuis un bon moment déjà, concernant le statut des joueurs Jacques Villeneuve et Jacques Drolet, tous deux rejetés par les Aiglons d'Alma.

Instructeur-gérant des Marquis, Germain Munger a annoncé la signature de Villeneuve et Drolet, hier soir, précisant que les nouveaux venus seraient en uniforme contre le National de La Baie.

Ligue juvénile

St-Jérôme au second rang

ST-JEROME — Les représentants de St-Jérôme sont grimés au deuxième rang de la Ligue juvénile régionale grâce à leur victoire sur les porte-couleurs de St-Félicien au compte de 6-4.

Les partisans de ce triomphe ont été Yves Labbé et Daniel Tremblay qui ont enfilé une paire de buts chacun, tandis que Roger Tremblay et Claude Bolduc complétaient le pointage. Pour St-Félicien, Germain Rochefort s'est signalé avec un tour du chapeau tandis que Mario Dumas marquait l'autre but.

Ailleurs, Mistassini n'a éprouvé aucune difficulté à se maintenir en

à l'occasion d'une assemblée, jeudi soir dernier, le comité régional de la Fédération de hockey sur glace du Québec, sous la responsabilité de René Tremblay, a évité de régler la question en rejetant le cas à la direction de la ligue, ainsi, selon son règlement de zonage, la ligue interdit aux Marquis le droit d'aligner les deux joueurs.

"Les joueurs sont agents libres, je ne vois pas pourquoi nous ne pourrions pas les aligner. Nous respectons les règlements de la ligue et ceux de la fédération mais de leur

côté, ils doivent également respecter les règlements", a expliqué Munger, à l'occasion d'une conférence de nouvelles convoqués à la hâte.

Condamné à une amende, en fin de semaine dernière, pour avoir été accusé de maraudage envers les deux joueurs, la direction des Marquis se défend âprement. "Nous nous défendons jusqu'au bout. Nous ne pouvons être accusés de maraudage puisque les deux joueurs n'avaient pas signé de contrats pour les Aiglons. Par sur-

croît, les Marquis n'ont pas couru ces joueurs car Jacques Drolet nous a lui-même téléphoné", a ajouté Munger.

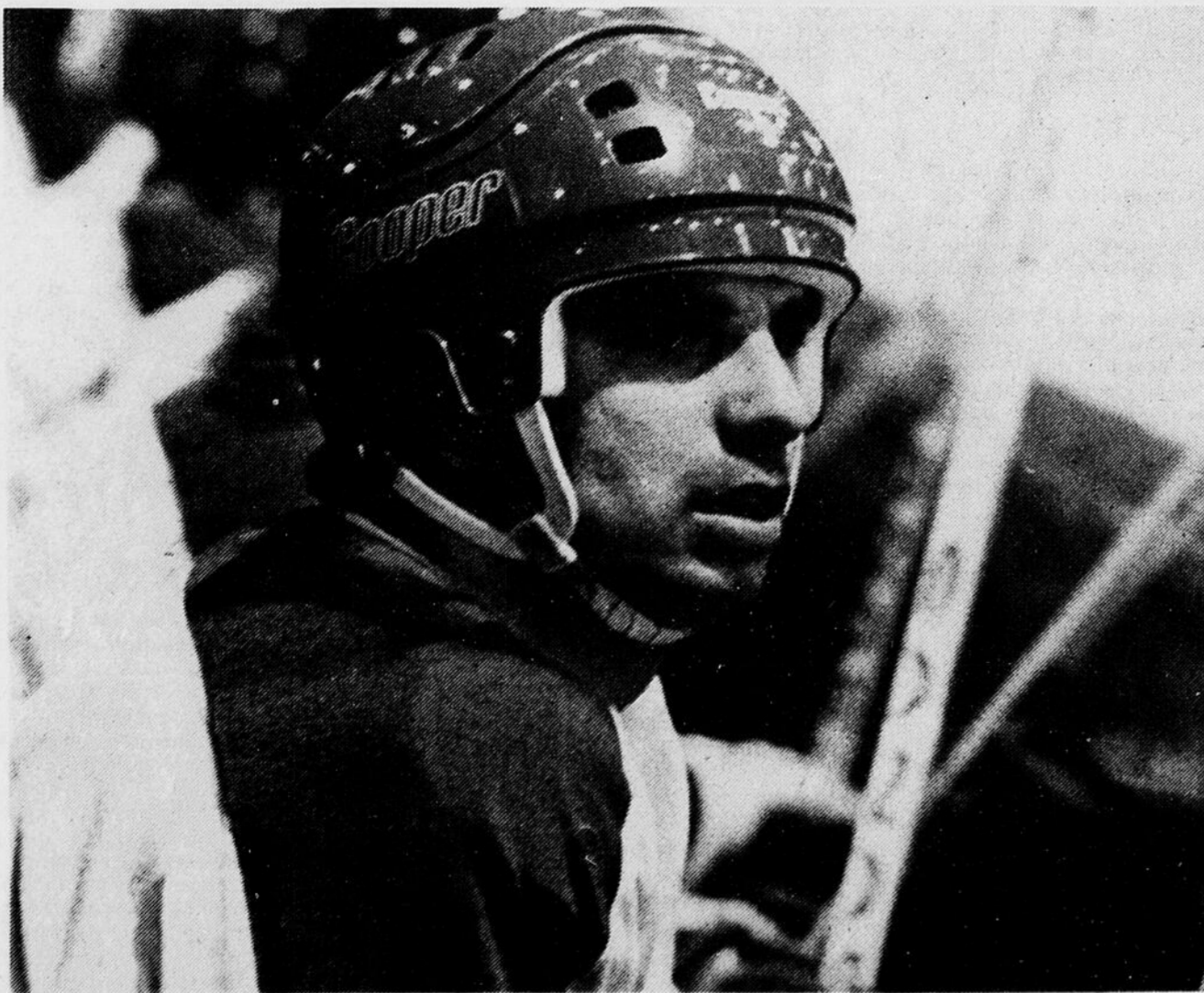
"Nous ne défions pas l'autorité en alignant ces deux joueurs. Nous sommes tout simplement en droit de faire jouer Villeneuve et Drolet. Nous avons étudié à fond les règlements avant de poser ce geste."

La Ligue junior régionale ne se porte pas très bien depuis les derniers jours. Munger faisait également état de la visite récente de Charles Milot, responsable des présidents de circuits juniors du Québec. "Milot m'a affirmé que notre ligue fonctionnait bien mal en raison surtout de tous ces petits règlements adoptés en vitesse", a relaté Munger.

Informé de la décision prise par la direction des Marquis, le président Fernando Dicaire s'est dit déçu de la situation et a laissé entrevoir que des sanctions seraient prises contre la formation jonquéroise.

"Personnellement, je suis déçu de voir que l'on défie la ligue et qu'un groupe prenant ses propres décisions sans respecter l'autorité", a-t-il déclaré au cours d'une conversation téléphonique.

Notons que le président de la Ligue junior régionale se trouvait à une réunion à Drummondville en vue de la présentation des prochains championnats juniors "B" qui se tiendront dans cette ville.



INQUIET — Roger Tremblay se dit inquiet quant à son avenir avec les Inuk de l'UQAC. Trouvant difficilement le temps de concilier travail-

études-hockey, il ne sait pas s'il sera en mesure de terminer la saison avec la formation interuniversitaire. (Photo Réal Tremblay)

Roger Tremblay dans une position inconfortable

CHICOUTIMI — La venue de l'ancienne vedette de la Ligue junior régionale Roger "Buddy" Tremblay, avec les Inuk de l'Université du Québec à Chicoutimi, aura suscité les commentaires et la curiosité chez les amateurs de la région.

Avouant qu'il avait bien aimé son expérience de la fin de semaine dernière, alors qu'il avait affronté les Patriotes de l'UQTR et le Rouge et Or de Laval, l'ancien porte-couleurs du National de La Baie, spécifie toutefois, qu'il a accepté de porter les couleurs des Inuk pour le simple plaisir de la chose.

"Il n'est pas question de tenter un retour au hockey par la voie des Inuk. L'histoire d'une carrière au hockey c'est fini. Je vois cette aventure d'un autre oeil. Mon travail de reporter à la station CKPB passe avant tout. Le hockey m'a apporté beaucoup mais il m'a également déçu", de dire Tremblay qui n'a cependant rien perdu de la force de son lancer.

Le fait de se retrouver au centre d'une véritable compétition aura réveillé chez Tremblay une foule de souvenirs. "Je me suis rendu compte que le calibre était très fort.

Il faut continuellement forcer et c'est un peu plus difficile lorsque vous n'êtes pas au sommet de votre condition physique. Je regrette un peu maintenant de ne pas avoir fait du hockey une profession, mais je n'en fais pas une obsession. Je n'envie pas les professionnels qui ne cessent de voyager. Je préfère ma petite vie tranquille", de révéler Tremblay.

"A 26 ans je perçois ma participation avec les Inuk comme un simple divertissement. Je viens de m'acheter une maison et mon travail m'accommode beaucoup. Alors le centre d'intérêt est ailleurs", poursuit-il.

A l'entendre parler on pourrait croire qu'il regrette déjà d'avoir accepté l'offre des Inuk qui seront à Montréal, cet après-midi, pour disputer la victoire aux Redmen de l'Université McGill.

"Je me retrouve dans une position délicate. Je ne regrette rien mais j'ai peur d'avoir accepté trop rapidement. Mon horaire est vraiment trop chargé. Je suis l'unique représentant aux sports à la station et il est difficile de me faire remplacer. Les patrons me regardent d'un drôle d'air depuis qu'ils ont su que je

jouais pour les Inuk. Il faut que je pense à gagner ma vie en premier lieu. Je n'ai jamais voulu quitter de l'ouvrage et je ne voudrais pas que cette situation se présente", dit-il.

"Je souhaite poursuivre cette intéressante aventure avec les Inuk mais le manque de disponibilité pourrait me forcer à renoncer. J'espère que je trouverai une solution au problème car je peux aider les Inuk sans aucun doute. Et il y a la question des cours. Je pourrais toujours me retrouver avec une cause de divorce sait-on jamais?", de dire Tremblay sur un ton mi-sérieux.

"De plus, il faut que je songe aux autres joueurs. Il est important que je sois près d'eux afin de m'intégrer au groupe et comme je rate la presque totalité des séances d'entraînement je me sens légèrement mal à l'aise vis-à-vis ces derniers."

"Je vais en discuter avec Normand Côté et André Kirouac tout en espérant trouver "la solution" de conclure Roger Tremblay. A tout événement, Tremblay devrait être de la partie à Trois-Rivières, demain lorsque les Inuk croiseront à nouveau le fer avec les puissants Patriotes et l'UQTR.

Renversement du système métrique

WASHINGTON (UPI) — Un peu comme le Canada, les Etats-Unis commencent tranquillement à implanter le système métrique un peu partout dans la vie courante de leurs citoyens. Mais lorsque le jour viendra où tout sera sous l'ensemble du système métrique seul le football demeurera avec le système actuel.

"Le football ne se convertira probablement jamais au système métrique, tout comme les courses de chevaux", d'avouer Donna Fiscus, éditeur du Conseil national américain du système métrique. Mais virtuellement tous les autres sports majeurs et mineurs sont en passe de subir de sérieuses transformations métriques.

Dans le domaine du piste et pelouse, mentionnons que tout est déjà sous l'empire métrique pour les compétitions extérieures. Toutes les compétitions entre les Etats-Unis et l'Union soviétique qui ont eu lieu sur le campus de l'Université du Maryland, l'été dernier, étaient sous le joug du nouveau système, sauf pour le relais d'un mille, afin de donner une chance aux Américains de se faire valoir dans cette compétition.

En effet, le standard historique pour les courses à l'extérieur aux Etats-Unis est de 440 verges, quatre fois cette distance pour faire un mille. Mais depuis quelques années déjà les compétitions ont été courues en mètres pour permettre aux athlètes américains de s'habituer à ces nouvelles marques. Si les Américains semblent vouloir tarder à appliquer intégralement le système métrique sur une base permanente c'est en raison des coûts exorbitants qu'entraîneraient de nouvelles installations sportives, et que les améliorations apportées aux installations déjà existantes dans les diverses institutions académiques représentent une dépense onéreuse pour les petits budgets de ces différentes institutions. Quand aux compétitions de piste et pelouse à l'intérieur, la transition est prévue pour cette année.

Au chapitre de la natation, le système métrique s'est déjà implanté solidement, puisque les nageurs américains s'entraînent dans des piscines olympiques à dimensions métriques. Les autorités suprêmes des différents sports reconnaissent que les records mondiaux établis sous les distances ou quantités métriques depuis septembre dernier.

Quant au Congrès américain, il a passé l'acte du système métrique il y a deux ans à Washington et les sénateurs semblaient favorables à une telle implantation. Depuis, à l'instar de l'Angleterre et du Canada, nous assistons à un changement graduel du système. La verge, le pied, la pinte, la chopine font place au litre, au kilo, au mètre et à l'hectare.

D'autres sports majeurs ont encouragé l'implantation du système métrique ces derniers temps. Qu'il ne suffise de mentionner le baseball majeur qui a fait peindre les distances en mètres sur les clôtures du champ extérieur lors des récentes séries éliminatoires et pendant la série mondiale. Des millions de personnes ont été sensibilisées par le truchement de la télévision.

Toujours dans le domaine des transformations métriques, soulignons que la piste Riverside International Raceway a décidé d'apporter une modification majeure à la coupe Winston, une épreuve de 400 milles. On a transformé la compétition en kilomètres. Le président de la piste, Les Ritcher, avoue que la conversion réduira l'épreuve à 248,9 milles et que cela était meilleur pour les conducteurs et les spectateurs. "Cette mesure réduira le temps de l'épreuve de quatre heures. L'épreuve durera maintenant deux heures et demi. Les amateurs seront en mesure d'assister à l'épreuve au complet et ne se lasseront pas aussi vite que par les années passées", a-t-il précisé.

Mais si plusieurs sont en faveur du système métrique dans les différents sports majeurs et mineurs, il existe d'autres gens qui s'affichent ouvertement contre. C'est le cas de Dean Krakel, directeur du Temple national de la Renommée des Cowboys et du rodéo. "Métrique est synonyme de communisme. Ça signifie un système monétaire, une langue, un système de poids et mesures, un monde. C'est comme si nous serions entre les mains des communistes. Les Cowboys américains ne seront jamais des communistes", a-t-il déclaré.

Vraiment, il existe peu de chance pour voir le rodéo en système métrique au cours des prochaines années.

AU FILET

Le défenseur Rick Green s'est fracturé le poignet droit et sera absent pour une période de six à huit semaines. Pour pallier à son absence, la direction des Capitols a rappelé Jean Lemieux de sa filiale de Springfield.

Les Flyers de Philadelphie ont échangé les défenseurs Jack McClargey et Larry Goodenough aux Canucks de Vancouver en retour de Bob Dailey. Selon Keith Allen, gérant général des Flyers, Dailey cadre bien dans le style de son équipe avec sa mobilité et sa robustesse.

Bobby Orr sera en uniforme lorsque les Black Hawks disputeront, ce soir, la victoire aux Red Wings de Detroit, qui tenteront par la même occasion à mettre fin à une série de sept défaites consécutives.

Les Aeros de Houston ont renvoyé le joueur de défense Glenn Irwin à leur filiale d'Oklahoma City de la Ligue centrale. Bill Dineen, instructeur de l'équipe, a déclaré que Dwayne Pentland remplacerait Irwin dans l'alignement régulier. Irwin avait été offert au repêchage mardi, mais aucune équipe ne l'a réclamé.

Y penser
c'est aussi aider
OXFAM

But de Hedberg en surtemps

Punition néfaste aux Stingers

WINNIPEG (PC) — Un but de Anders Hedberg lors d'un avantage numérique à 3:57, de la période supplémentaire, hier soir, a procuré une victoire de 6-5, aux Jets de Winnipeg contre les Stingers de Cincinnati dans l'Association mondiale de hockey.

Hedberg a saisi un retour et a marqué lorsque Barry Legge purgeait une pénalité mineure. C'était son deuxième filet du match. Les Jets ont ainsi remporté leur première victoire de la saison contre les Stingers.

Des buts sans riposte de Jacques Locas et Dave Inkpen en troisième avaient permis aux Stingers de créer l'égalité.

Barry Long, Willy Lindstrom, Veli Ketola et Kent Runhke ont marqué les autres filets des Jets.

Rick Dudley, Richard Leduc et Peter Marsh ont été les autres marqueurs des Stingers.

A Houston, Morris Lukowich a marqué trois buts hier soir, quand il a conduit les Aeros de Houston à une victoire facile de 6-1, contre les Bulls de Birmingham.

Mark Howe y est allé d'un but et deux passes quand les Aeros se sont approchés à trois points des Mariners de San Diego, installés au premier rang de la section ouest.

Peter Marrin a marqué son 13e but de la saison après seulement 20 secondes de jeu pour les Bulls, mais les Aeros ont riposté avec trois buts, ceux de Lukowich, Howe et Cam Connor, pour prendre les devants 3-1 à l'issue du premier engagement.

Lukowich et John Gray ont marqué en deuxième et Lukowich a complété son chapeau à 15:30 de la troisième.

A Indianapolis, le gardien Gary Bromley du Calgary a stoppé 41 tirs du Indianapolis quand les Cowboys et les Racers ont fait match nul 1 à 1.

Jim Park, gardien des Racers, n'a été appelé qu'à exécuter 19 arrêts.

Ron Chipperfield a marqué son 15e but de la saison à 11:22, de la première pour donner les devants aux Cowboys.

Reggie Thomas a riposté avec son neuvième but au cours des six derniers matches à 9:41, de la troisième pour les Racers.

Dans la Ligue nationale, Gregg Sheppard a réussi le truc du chapeau lors d'une poussée de cinq buts dans la troisième période, alors que les Bruins de Boston sont revenus de l'arrière pour triompher des Barons de Cleveland 5-2.

Al MacAdam et Greg Smith avaient donné une avance de 2-0 aux locaux au cours des deux premiers engagements.

Matti Hagman a commencé la poussée des Bruins à 6:31, de la dernière reprise, puis Sheppard a égalé le compte avant le but victorieux de Peter McNab. Sheppard a complété la déroute avec ses 16e et 17e buts de la saison.

Par ailleurs, les Barons de Cleveland ont échangé le gardien Gary Simmons et l'ailier gauche Jim Moxey aux Kings de Los Angeles en retour du vétéran joueur

de centre Juha Widing, et du gardien Gary Edwards dans la Ligue nationale de hockey.

Hary Howell, directeur des opéra-

tions des Barons, a annoncé la nouvelle juste après que les Barons eurent perdu 5-2, devant les Bruins de Boston.

"Nous croyons que Widing pourra

donner un bon coup de main à notre attaque, a dit Howell. L'échange entre Simmons et Edwards est égal, sauf que Edwards est plus jeune."



DU BOUT DU BATON — Ne pouvant exercer un parfait contrôle sur le disque, Ted Hampson a vu son lancer

bloqué par le bâton de Gerry Cheevers qui a effectué un plongeon à droite de sa cage. (Téléphoto PA)

Eagleson se prononce contre le programme européen de l'AMH

TORONTO (PC) — Alan Eagleson, président du comité canadien au hockey international, a déclaré hier qu'il ne permettra pas à l'AMH de disputer des matches réguliers de son calendrier à des équipes européennes la saison prochaine.

"Le comité international de Hockey-Canada est en charge des négociations internationales et, en tant que négociateur, je ne permettrai pas ce genre de participation, a déclaré Eagleson. Nous devons garder les compétitions internationales dans son contexte propre et il ne faut pas tolérer la façon suggérée par l'AMH."

Le président de l'AMH, Bill MacFarland, a déclaré la semaine dernière que la ligue négocierait une série de matches avec plusieurs clubs européens, matches dont les résultats seraient inscrits dans le classement de son circuit. Toutefois, MacFarland prévoyait que

Eagleson poserait son veto à cette suggestion. Il a accusé l'avocat de Toronto de conflit d'intérêt parce que, en plus de ses intérêts dans Hockey-Canada, il est directeur de l'AJLNH.

Selon Eagleson, "nous avons discuté le sujet avec la FIHG et je vais me rendre à Vienne la semaine prochaine pour en parler. Je ne crois pas que la suggestion de l'AMH soit acceptée."

Eagleson a ajouté: "J'ai averti MacFarland que sa suggestion, lue dans les journaux, au sujet d'une série de matches avec des clubs européens, était ridicule, aussi ridicule que sa suggestion de conflit d'intérêt."

"L'AMH est membre de Hockey-Canada et elle a voté en faveur de ma nomination. Si elle veut changer d'idée, elle n'a qu'à le faire lors de la prochaine réunion."

Enfin, Eagleson a conclu qu'il n'était pas inquiet de la position de l'AMH. "Nous allons continuer de contrôler le hockey au Canada, ne permettant pas que la venue de clubs européens détruise le hockey local dans notre pays."

Par ailleurs, Derek Holmes, directeur-gérant d'Equipe-Canada 77, a reconnu hier que le public canadien prévoit que l'équipe ne fera pas fureur au championnat mondial ce printemps.

"Personnellement, je ne serai pas surpris, mais le public canadien le sera si nous remportons le tournoi opposant huit clubs."

L'équipe canadienne sera choisie au sein des clubs de la LNH et de l'AMH qui ne participeront pas aux séries de fin de saison, soit six de la LNH et trois de l'AMH.

Mais Holmes qui a déjà piloté les équipes nationales suisses et finlandaises, croit à une surprise.

Parlant lors d'une conférence de presse où l'on a annoncé que le réseau CTV posséderait les droits sur le tournoi du 21 avril au 8 mai, Holmes a révélé que l'Equipe-Canada disputera sept mat-

ches hors concours à des équipes nationales européennes avant le tournoi.

Le calendrier de la LNH prend fin le 3 avril et celui de l'AMH, le 7, si bien que l'Equipe-Canada ne disposera que de deux semaines avant le tournoi mondial. Holmes espère toutefois qu'elle sera prête à temps.

"Je me suis privé de parler aux joueurs parce que cela aurait été injuste à l'endroit des clubs. J'ai toutefois parlé à plusieurs amis dans les deux ligues et ceux-ci soutiennent que de nombreux joueurs qui se rendent aux camps d'entraînement sans espérer participer aux séries de fin de saison ont bien hâte au tournoi de Vienne."

Holmes songe à deux candidats avec expérience du hockey international comme pilotes, mais a refusé de les nommer, ne les ayant même pas encore approchés.

Holmes a dit que lui-même, Alan Eagleson, président de l'AJLNH, et Ron Roberts, directeur de l'AJAMH, auront leur mot à dire sur le choix des joueurs, la dernière saison en revenant au pilote éventuel du club.

La tâche à Vienne sera "très, très difficile", selon Holmes, mais c'est le prix exigé par la FIHG pour permettre à l'Europe de participer au tournoi Coupe-Canada.

"Je crois que la plupart des gens ont réalisé que nous étions les meilleurs dans ce tournoi, mais nous ne serons certes pas les favoris à Vienne. Reste à savoir ce que les amateurs pensent."

Le Canada a participé au tournoi mondial pour la dernière fois en 1969, se retirant de la compétition en 1970 parce qu'on lui avait refusé la permission d'aligner des pros.

En plus du Canada, on remarquera l'URSS, la Tchécoslovaquie, la Suède, la Finlande, les USA, l'Allemagne de l'Ouest et la Roumanie au championnat mondial d'avril.

Ftorek garde bonne impression du Forum

NEW YORK (UPI) — Règle générale, les joueurs-étoiles dans le monde du hockey professionnel ne font pas osciller l'aiguille de la pesée à 150 livres.

Robbie Ftorek n'a pas la carrure d'un super-vedette avec ses 5'9" et ses 150 livres. Mais il s'affirme comme étant un Américain à l'intérieur d'un sport réservé en majeure partie aux Canadiens. Ftorek est un joueur de centre pour les Roadrunners de Phoenix de l'Association mondiale de hockey. Il est également le seul joueur d'origine américaine à avoir amassé 100 points dans une saison régulière. A sa seconde saison dans les ligues majeures, Ftorek a récolté 41 buts et 72 mentions d'assistance. L'an dernier, pour terminer au cinquième rang des pointeurs de ce circuit avec un total de 113 points.

Ftorek a fait le saut avec cette équipe de l'Association mondiale après avoir passé deux années dans le système des filiales des Red Wings de Detroit. Deux années frustrantes pour le diminutif joueur de centre. Il avait compté auparavant 31 buts et récolté 68 points dès sa première saison à Phoenix. Jusqu'à présent, tout indique qu'il dépassera sa marque de l'an dernier, puisqu'il a déjà amassé 67 points, représentant une deuxième campagne consécutive de 100 points pour ce dernier.

"Je n'attache pas plus d'importance que ça à ma fiche personnelle. Une saison de 100 points sonne bien à l'oreille mais ça représente une autre histoire. Je me dois de prouver à tout le monde ce dont je suis capable de faire à chaque fois que je saute sur la patinoire. A chacune de mes présences, je dois prouver que je suis de calibre majeur. Je veux que l'équipe gagne en premier lieu et si je peux contribuer à ses succès, ce sera tant mieux", de révéler Ftorek.

Ftorek avouera cependant qu'il aimerait bien peser quelques livres de plus, disons environ quatre ou cinq livres, mais il ne peut malheureusement pas en raison du fait qu'il est incapable de lever des poids et halteres.

Il a subi une dislocation de l'épaule lors du camp d'entraînement de l'équipe nationale américaine qui a participé au récent tournoi de Coupe Canada, au mois de septembre.

Depuis, il est dans l'impossibilité de

lever des poids par-dessus son épaule puisque la blessure a laissé des séquelles qui tardent à s'effacer.

"Je joue habituellement entre 150 et 156 livres", explique-t-il. Présentement, je suis à 150 livres et je crois que c'est un désavantage pour moi de ne pouvoir lever des poids. Habituellement, je me livre à ce genre d'entraînement les jours où nous ne jouons pas. Mais présentement, c'est impossible à cause de cette vilaine blessure qui m'handicape. D'ordinaire, je pouvais gagner quatre ou cinq livres de plus et j'étais à mon aise. Mais je ne veux pas peser plus de 156 livres de peur de me sentir trop lourd ou trop gros", de révéler Ftorek.

En dépit de cette blessure à l'épaule, le joueur de centre âgé de 25 ans a été nommé le joueur le plus utile à l'équipe américaine lors du tournoi de la Coupe Canada. Il aura été le meilleur pointeur de l'équipe avec cinq points.

"Nul doute que le tournoi Hockey-Canada aura été ma meilleure expérience depuis le début de ma carrière dans le hockey professionnel. Même si je suis heureux de notre médaille d'argent en 1972 aux Jeux olympiques de Tokyo, cette compétition n'avait pas la même signification. J'ai affronté les meilleurs joueurs de hockey au monde, professionnels et amateurs. Ce fut du hockey propre et à son meilleur. Un tournoi fort bien structuré qui, j'espère, deviendra permanent..."

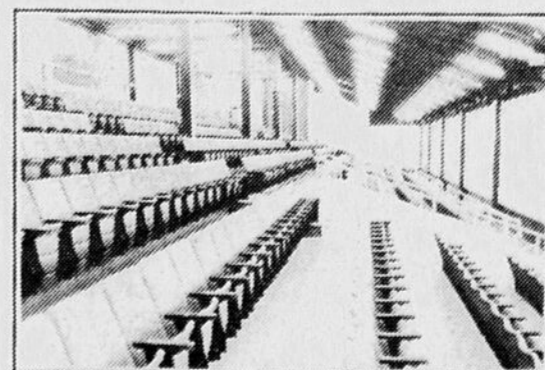
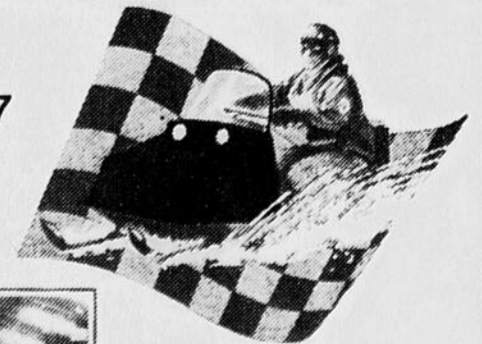
Ftorek a encore frais à la mémoire le match contre le Canada alors que les Américains avaient offert leur meilleure performance avant de s'incliner 4-2. "C'était la première fois de ma vie que je jouais dans ce merveilleux Forum de Montréal. Mais j'étais tellement excité par le match que nous aurions pu jouer à l'extérieur et j'aurais ressenti les mêmes émotions", de dire Ftorek.

"Lorsque nous avons retiré notre gardien dans la dernière minute de jeu, le silence qui régnait dans l'enceinte du Forum était impressionnant. Lorsque le Canada a compté son quatrième but dans le filet désert, les spectateurs ont hurlé à n'en plus finir un peu comme si les Canadiens de Montréal venaient de gagner la coupe Stanley!", de conclure Robbie Ftorek.

GRAND PRIX MOLSON DE MOTONEIGE

DIMANCHE
LE 23 JANVIER 1977

PISTE PRE VERT
DE JONQUIERE



- Quinze courses au programme
- Compétition provinciale
- Sécurité et confort pour le spectateur
- \$4.000 en bourses et trophées
- Sanctionné par l'ACAN



He les jeunes! conservez cette annonce, elle vous donnera droit à un billet d'admission générale gratuit si vous êtes accompagnés de vos parents.

Une commandite de
Jean-Hugues et Laval Tremblay

Billets en vente chez les dépositaires de motoneiges et à la piste Pré Vert



LE RAPIDO

L'avenir des Inuk remis en question

Ne soyez pas surpris si les Inuk de l'Université du Québec à Chicoutimi mettent bientôt un terme à leurs activités. Voilà l'hypothèse émise hier par Romain Chrétien après avoir été informé par les autorités du Centre Vézina que l'équipe n'aurait plus de glace pour s'entraîner à partir de lundi. "C'est aussi pire qu'une claque en pleine face. Cette situation est tout à fait inacceptable", de commenter Chrétien d'un ton tragique.

groupement "sélection" devant réunir les adeptes du secteur faisant de la course longue distance.

Reine des quilles

Après le couronnement de Miss Monde, le promoteur Paulin Tremblay a

décidé de procéder à l'élection de Miss Quilles, rien de moins! L'heureux événement sera présenté le 27 février, en la salle Grenada. Pour ajouter plus de couleurs à la manifestation, les invités d'honneur seront appelés à démontrer leur savoir-faire sur les allées.

Courses du Carnaval

Les "coureux" de toute nature sont priés de huiler leurs pichous et de commencer leur entraînement en vue des activités "olympiques" entourant le Carnaval-Souvenir. Le responsable Paul-H. Bergeron invite les intéressés à s'inscrire le plus tôt. L'invitation s'adresse aux maisons d'enseignement, aux groupements sociaux et autres associations qui peuvent concourir pour l'obtention de la meilleure performance ou la plus grande participation.

Egalité au sommet

Les Lions et les Cougars se partagent le premier rang dans la Ligue masculine de mini-basket de Chicoutimi, chaque formation ayant conservé un dossier de six victoires en huit rencontres. Les Tigresses détiennent la tête dans la classe féminine avec une priorité de deux points sur les Aigles. Au classement des compteurs, Line Blais et Louis Doucet font flèche de tout bois.

Excursion à Baie-Comeau

Un groupe de quinze équipes du club de pétanque d'Arvida se rendra aujourd'hui à Baie-Comeau pour participer à une compétition amicale. Les matches se poursuivront tard dans la nuit. L'expert du club d'Arvida, Norbert Cormier, maintenant installé à Port-Cartier, fera le voyage en avion pour rejoindre ses anciens compagnons de jeu. Faut le faire!

Pour les marathoniens

Un club d'athlétisme pour les marathoniens est présentement en voie de formation dans la région. Bob Laroche, Patrick Montuoro et Yvon Paré ont été chargés de mettre sur pied ce nouveau



AUX AGUETS — Relationniste du tournoi pee wee de Jonquièrre, Julien Corneau est toujours aux aguets, un peu par déformation professionnelle peut-être. Julien surveillait-il le déroulement d'une joute ou avait-il repéré un joli minois, quelque part, dans le Palais des sports? (Photo Léonard Arseneau)

Addition de Carufel

Les Patriotes de Trois-Rivières pourront compter sur l'addition du défenseur Denis Carufel demain, lorsqu'ils seront les hôtes des Inuk de Chicoutimi.

La venue de ce solide arrière-garde qui a déjà évolué pour les Eperviers de Sorel et les Nordiques du Maine par la suite sera de nature à consolider davantage la brigade défensive des Trifluviens.

Bon temps de Read

Le Canadien Ken Read a inscrit le troisième meilleur temps hier, lors de la dernière séance d'entraînement en vue de la descente de Wengen, comptant pour la Coupe du Monde de ski, qui sera courue aujourd'hui sur la piste du Lauberhorn, à Wengen, en Suisse. Read a réalisé un temps de deux minutes, 37 secondes et 90 centièmes, soit 82 centièmes de seconde derrière le Suisse Bernhard Russi. Les Autrichiens Josef Walcher et Franz Klammer se sont classés respectivement deuxième et quatrième.

Salaires doublés

Les Cardinals de Saint-Louis, de la Ligue nationale de baseball, ont laissé savoir que le montant total des salaires versés annuellement à leurs joueurs dépassera, la saison prochaine, la somme de \$2 millions. Un porte-parole des Cardinals a précisé que cette somme doublait le montant versé il y a 10 ans. Bing Devine, directeur-gérant de cette équipe, a précisé que plusieurs équipes du baseball majeur payaient des salaires annuels supérieurs à ceux de son équipe.

En diligence...

Le receveur Steve Swisher a signé son contrat avec les Cubs de Chicago... Les Lions de Vancouver ont embauché Vic Rapp au poste d'instructeur en chef... Le sprinter Bob Martin a décidé de renouer avec la compétition... Joe Bugner se plaint d'injustice après avoir été déchu de sa couronne...

Impressionnante fiche de Klammer

WENGEN (Reuter) — Vainqueur de 18 descentes en Coupe du Monde depuis 1974, l'Autrichien Franz Klammer possède par ailleurs une série de records impressionnants.

Il a ainsi réalisé les meilleurs temps sur la plupart des pistes de vitesse d'Europe. Il fut, en 1975, le plus rapide de tous les temps sur la belle et longue descente du Lauberhorn, quand il devança en 2:35.19 de 3.54 secondes l'Italien Herbert Plank.

La semaine dernière, à Kitzbuhel, il fut le premier à triompher trois fois de suite sur la redoutable piste de la "Streif".

Samedi, il pourrait être le premier à effectuer, trois années de suite, le fameux double des "grandes classiques" Hahnenkamm-Lauberhorn.

En 1975 comme en 1976, il avait déjà réalisé ce double étonnant.

Il est, cette année encore, le super favori de l'épreuve suisse, considérée dans ce pays comme le plus grand événement sportif de l'année.

Vainqueur des quatre descentes de la saison — à Val Gardena, Garmisch et Kitzbuhel — le champion olympique d'Innsbruck peut vaincre samedi pour la dixième fois consécutive en un an.

Depuis son succès dans la descente du Lauberhorn 1976, ce fils d'un éleveur de Carinthie n'a plus été battu.

Il semble difficile de croire qu'il puisse l'être sur un tracé qui lui convient à merveille de par sa longueur.

Il y aurait triompher en 1976 avec quatre secondes d'avance sur le Suisse, Roux Philippe, s'il n'avait pas dérapé à une centaine de mètres de l'arrivée, évitant de justesse la chute.

J'aime être à Wengen qui est pour moi une sorte d'île dans les montagnes puisque les voitures ne peuvent pas y monter et que je peux m'y préparer en paix pour une des plus belles courses du monde, dit Klammer à l'issue de la dernière séance d'entraînement de vendredi après-midi.

"Cette piste ne contient pas de secteurs effrayants comme celle de Kitzbuhel, mais il faut y glisser avec une finesse et une précision constantes du début à la fin. C'est un défi permanent, une vraie lutte entre le skieur et la piste."

"Il faut y suivre la ligne idéale du début à la fin s'il on veut triompher, et on ne peut reprendre dans le bas le temps perdu dans le haut..."

"Je regrette que le revêtement ne soit pas plus dur, plus sélectif. C'est ainsi que l'on peut perdre un temps irrécupérable dans un petit passage de "glisse" agressive de deux virages pris à peine à cinquante à l'heure. Des chronométrages ont montré que certains y conceaient plusieurs dixièmes en 20 secondes de course."

La descente de Kitzbuhel a montré, il est vrai, que le "superstar" autrichien a réalisé des progrès sur certaine neige douce, et qu'il est capable de skier de manière très sobre quand les circonstances l'exigent.

S'il vise la victoire d'étape, Franz vise également une nette victoire, surtout sur ses rivaux du combiné qu'il a remporté voici 12 mois.

Walter Tresch, tout comme Gustavo Thoeni ou Anton Steiner, pourraient le battre au total des courses s'ils parvenaient à terminer à moins de six ou sept secondes de lui.

L'Italien Piero Gros, vainqueur du challenge mondial aux points en 1974 et deuxième du combiné du Kandahar en 1976, est également en lice pour une place d'honneur dans le combiné du Lauberhorn.

HOCKEY

Tournoi pee wee de Jonquièrre

Table with columns for teams (La Baie, Chicoutimi, Roberval) and scores for various rounds (Coupe Saguenay, Classe A, etc.).

Ligue juvénile régionale

Table with columns for teams (Arvida, Longueuil, Beauport, etc.) and scores for various rounds (Classe A, etc.).

Ligue midget Sag-Lac

Table with columns for teams (Jonquièrre, Chicoutimi, etc.) and scores for various rounds (Division Est, etc.).

Ligue junior majeure du Québec

Table with columns for teams (Trois-Rivières, Hull, etc.) and scores for various rounds (Division Est, etc.).

Ligue midget du Lac-Saint-Jean

Table with columns for teams (Laval, Chic-N, etc.) and scores for various rounds (Division Ouest, etc.).

Ligue junior régionale

Table with columns for teams (Sorel, Trois-Rivières, etc.) and scores for various rounds (Division Ouest, etc.).

AUX AGUETS — Relationniste du tournoi pee wee de Jonquièrre, Julien Corneau est toujours aux aguets, un peu par déformation professionnelle peut-être. Julien surveillait-il le déroulement d'une joute ou avait-il repéré un joli minois, quelque part, dans le Palais des sports? (Photo Léonard Arseneau)

Table with columns for teams (Jonquièrre, La Baie) and scores for various rounds (Le classement, etc.).

Ligue pee wee

Table with columns for teams (Arvida, Chicoutimi, etc.) and scores for various rounds (Classe A, etc.).

Ligue interuniversitaire

Table with columns for teams (Inuk UQAC, McGill) and scores for various rounds (Division Est, etc.).

Ligue nationale

Table with columns for teams (Boston, Toronto, etc.) and scores for various rounds (Ligue nationale, etc.).

Division Smythe

Table with columns for teams (St. Louis, Chicago, etc.) and scores for various rounds (Division Smythe, etc.).

Conférence de Gales

Table with columns for teams (Montréal, Pittsburgh, etc.) and scores for various rounds (Conférence de Gales, etc.).

Division Admas

Table with columns for teams (Boston, Buffalo, etc.) and scores for various rounds (Division Admas, etc.).

Les compteurs

Table with columns for teams (Simard, Gilbert, etc.) and scores for various rounds (Les compteurs, etc.).

Ligue junior majeure du Québec

Table with columns for teams (Chicoutimi 4, Hull 1) and scores for various rounds (Ligue junior majeure du Québec, etc.).

Shawinigan 5 Cornwall 7

Table with columns for teams (Shawinigan, Cornwall) and scores for various rounds (Shawinigan 5, etc.).

Sorel 5 Québec 6

Table with columns for teams (Sorel, Québec) and scores for various rounds (Sorel 5, etc.).

Montréal 7 Trois-Rivières 9

Table with columns for teams (Montréal, Trois-Rivières) and scores for various rounds (Montréal 7, etc.).

Alma 5 Roberval 2

Table with columns for teams (Alma, Roberval) and scores for various rounds (Alma 5, etc.).

Troisième période

Large table containing scores for various teams and rounds across multiple periods (Troisième période, Boston 5, etc.).

Advertisement for DIXIT... featuring a portrait of Derek Holmes and text: "Je crois qu'il y a un très grand nombre de bons joueurs de hockey qui n'ont jamais eu la chance d'évoluer pour l'équipe Canada. Certains d'entre eux peuvent causer une surprise, car nombreux sont ceux qui se sont révélés avec l'expansion. Je ne serai pas surpris si nous remportons le tournoi de Vienne", dit Derek Holmes.

Constitution canadienne Plusieurs modifications doivent être soumises

OTTAWA (PC) — Voici des extraits du texte du projet de résolution que le premier ministre Trudeau a soumis aux provinces en vue du rapatriement de la Constitution:

Projet de résolution sur la Constitution du Canada

Considérant que la souveraineté du Canada requiert que le peuple canadien puisse se donner, par ses représentants élus, les moyens de procéder à toute modification de sa constitution;

Et considérant que le Parlement du Royaume-Uni a déjà procédé à certaines modifications de la Constitution canadienne à la demande du Canada et avec son consentement;

Et considérant qu'il est souhaitable que les instances publiques compétentes du Canada puissent procéder à toute modification de la Constitution;

Et considérant que la proclamation qui suit contient des dispositions relatives à la Constitution du Canada et des dispositions qui permettront de la modifier ultérieurement;

Il est en conséquence résolu que nous, (le Sénat et la Chambre des communes) approuvons la promulgation de la proclamation suivante du gouverneur général, qui aura force de loi tant au Canada qu'au Royaume-Uni:

Titre I — Modification de la Constitution

Art. 1: La Constitution du Canada peut être modifiée en tout temps par une proclamation du gouverneur général, portant le grand sceau du Canada, pourvu que le Sénat, la Chambre des communes, et les Assemblées législatives d'une majorité des provinces aient, par résolution, autorisé cette proclamation. Cette majorité doit comprendre:

1) chaque province dont la population comptait, à quelque moment avant l'adoption de cette proclamation, suivant tout recensement général antérieur, au moins 25 pour cent de la population du Canada;

2) au moins deux des provinces de l'Atlantique; et
3) au moins deux des provinces de l'Ouest pourvu que les provinces consentantes comptent ensemble, suivant le dernier recensement général précédant l'adoption de cette proclamation, au moins 50 pour cent de la population de toutes les provinces de l'Ouest.

Art. 2: Nonobstant le paragraphe 3 de l'article 1, après que les Assemblées législatives des provinces de l'Ouest l'aient autorisé par résolution avant ou après l'entrée en vigueur du présent titre, ce paragraphe se lira comme suit: "3) au moins deux des provinces de l'Ouest."

Art. 3: La Constitution du Canada peut être modifiée en tout temps, dans les mêmes formes, quant à celles de ses dispositions qui s'appliquent à une ou à plusieurs provinces mais non à toutes, avec l'approbation du Sénat, de la Chambre des communes, et de l'Assemblée législative de chaque province à laquelle cette modification s'applique.

Art. 4: La modification de la Constitution du Canada prévue par les articles 1 et 3 peut se faire sans l'autorisation du Sénat lorsque le Sénat n'a pas donné son autorisation dans les 90 jours suivant l'adoption par la Chambre des communes d'une résolution qui autorise une proclamation portant modification de la Constitution, pourvu qu'à l'expiration de ces 90 jours, la Chambre des communes approuve de nouveau cette proclamation par résolution. Dans la computation de ce délai de 90 jours, ne sont pas comptés les jours durant lesquels le Parlement est prorogé ou dissous.

Art. 6: La compétence législative exclusive du Parlement du Canada comprend le pouvoir de modifier en tout temps les dispositions de la Constitution du Canada qui sont relatives à la puissance exécutive du Canada, au Sénat et à la Chambre des communes.

Art. 7: Dans chaque province, la Législature a le pouvoir exclusif d'édicter en tout temps des lois modifiant la Constitution de la province...

Titre III — Droits linguistiques

Art. 14: Le français et l'anglais sont les langues officielles du Canada. Elles jouissent du statut et des garanties prévus par le présent titre sous réserve des droits, privilèges et obligations reconnus par les autres dispositions de la Constitution.

Art. 15: Toute personne a le droit de participer en français ou en anglais aux débats du Parlement du Canada.

Art. 16: Les lois et les registres et journaux du Parlement du Canada sont imprimés et publiés en français et en anglais. Les deux textes des lois font autorité.

Art. 17: Toute personne a le droit de s'exprimer en français ou en anglais dans la procédure de la Cour suprême du Canada et de toute cour établie par le Parlement du Canada, ainsi que dans les témoignages et plaidoyers présentés devant chacune de ces cours. Toute personne a également le droit d'exiger que les documents et jugements qui émanent de chacune de ces cours soient rédigés en français ou en anglais.

Art. 18: Tout particulier a le droit de choisir l'une ou l'autre des langues officielles comme langue de communication pour traiter avec le siège principal ou central des ministères et organismes du gouvernement du Canada.

Art. 19: L'Assemblée législative d'une province peut décréter par résolution que toute partie des dispositions des articles 15, 16, 17 et 18 s'applique à l'Assemblée législative ainsi qu'à toute cour provinciale ou à tout ministère ou organisme du gouvernement de cette province dans la mesure prévue dans cette résolution, après quoi ces dispositions s'appliquent en tout ou en partie, selon le cas, à l'Assemblée législative de cette province ainsi qu'aux cours et aux sièges principaux des ministères mentionnés dans cette résolution et selon ce qu'elle dit. La suppression ou la restriction des droits conférés sous le régime du présent article ne peut se faire que conformément à la procédure prescrite à l'article 1 de cette proclamation.

Art. 20: Toute personne a le droit de choisir l'une ou l'autre des langues officielles comme langue de communication pour traiter avec les bureaux principaux des ministères et organismes du gouvernement du Canada lorsque ces bureaux sont situés dans une région où la langue officielle de son choix est la langue maternelle d'une partie importante de la population. Le Parlement du Canada peut déterminer les limites de ces régions et définir ce qu'aux fins du présent article, constitue une partie importante de la population.

Art. 21: Le Parlement du Canada, dans l'exercice des pouvoirs que lui confère la Constitution du Canada, et le gouvernement du Canada, dans l'exercice des pouvoirs que lui confèrent la Constitution et les lois du Parlement du Canada, sont tenus de prendre en considération, dans la recherche du bien-être et de l'intérêt du peuple canadien, le fait que l'un des objectifs fondamentaux de la fédération canadienne est de faire en sorte que les diverses cultures qui la composent puissent continuer à être respectées à l'intérieur de cette fédération et par ses institutions, ainsi que, en conséquence, l'importance des deux langues officielles du Canada comme moyen d'expression de la culture de ceux qui ont l'une des deux langues officielles comme langue maternelle; en conséquence, le

Parlement et le gouvernement du Canada n'exerceront pas leurs pouvoirs respectifs d'une manière susceptible de nuire à l'épanouissement des deux langues officielles du Canada.

Titre IV — Les inégalités régionales

Art. 22: Il incombe, sans pour autant modifier la répartition des pouvoirs et sans obliger le Parlement du Canada et les législatures des provinces à exercer leurs pouvoirs législatifs, au Parlement du Canada et aux législatures des provinces, de concert avec le gouvernement du Canada et les gouvernements des provinces:

1) de favoriser l'égalité des chances pour toutes les personnes qui vivent au Canada et d'assurer leur bien-être;

2) de procurer à toute la population, dans la mesure du possible et suivant des normes raisonnables de qualité, les services publics essentiels; et

3) de favoriser le progrès économique afin de réduire les inégalités sociales et matérielles entre les personnes, ou qu'elles habitent au Canada...



Andrew Clark.

OTTAWA (PC) — M. Andrew Clark, 24 ans, photographe de l'Ottawa Journal et de la Presse Canadienne, a été désigné, jeudi, comme le meilleur photographe d'actualités de l'Ontario, en 1976, par l'Association des photographes de presse de l'Ontario. Le prix est attribué en fonction d'un système de points accumulés par les photos dans trois catégories: actualités, documentaires et sports.

Pour avoir droit aux prix, décernés par les chefs de service photo des journaux et d'autres photographes, un concurrent doit s'être placé premier dans une au moins de ces catégories.

M. Clark a commencé sa carrière de photographe en 1970, après avoir travaillé comme commissionnaire pour la Presse Canadienne, à Toronto.

Une entrevue avec Trudeau

OTTAWA — M. Pierre-Elliott Trudeau est le troisième des premiers ministres du Canada que j'ai eu l'occasion d'interviewer vivement.

M. John Diefenbaker fut le premier. C'était en décembre 62, après sa rencontre aux Bahamas avec Kennedy et MacMillan. Assis à son bureau de l'Edifice parlementaire de l'Est, il m'avait tendu la main en papa affectueux et autoritaire qui juge le moment venu de donner une leçon au fiston récalcitrant. Il monologua sur les mythes et l'histoire qui dominent

Je cite en français l'expression de Henri Brémond qui me revient à la mémoire: "pétri d'une argile supérieure". Cette description s'applique? Pearson garde un sourire méditatif et ajoute: "Trudeau, un intellectuel pragmatique..."

Onze ans après, presque jour pour jour, je me trouvais en présence du premier ministre Trudeau, au troisième étage de l'Edifice parlementaire du centre, à Ottawa. J'étais accompagné de ses deux collègues du SOLEIL, Louis Tardif et Georges Angers. Trudeau était assis à son bureau, en bras de chemise, la cravate dénouée. A notre entrée, il se leva, approche d'un pas élastique, nous serre la main: "Salut! Comment vas-tu?" - Un photographe arrive. Trudeau demande s'il doit enlever son veston, ajuster son noeud de cravate. Le photographe est d'accord. Bon! Voilà pour la photo de famille.

L'entrevue commence à 4h15. J'ouvre le feu. "Monsieur Trudeau, en une autre occasion dramatique, vous avez cité le SOULIER DE SATIN de Claudel, "le pire n'est pas toujours sûr". Depuis le 15 novembre, vous réclamez-vous de ce proverbe? Etes-vous devenu un homme inquiet?"

Trudeau détaille d'abord les raisons de sa sérénité. Puis apparaît sa déception de voir que les conférences fédérales-provinciales, surtout celle de Victoria en mai '71, ou il avait prôné un réaménagement des compétences, se soient soldées par un échec.

Je demande si l'interprétation que le juge Marceau a donnée à l'article 9 de la Loi sur les langues officielles ouvre une brèche dans le programme de bilinguisme. Le premier ministre paraît vexé. Il regarde par la fenêtre et se calme en observant la splendeur du coucher de soleil. Il explique que la décision du juge Marceau respire le bon sens.

4h45. Jean Charpentier, attaché de presse, jusque-là d'une sérénité olympienne, paraît soudain nerveux. On comprend que l'entrevue est terminée. Trudeau continue un peu, sans se presser. Il termine: "La victoire des Pequistes marquant un triomphe de la démocratie, laquelle permettra en 1980 de débarquer le gouvernement ambigu de Lévesque".

Le premier ministre nous a traités sur un ton de camaraderie flatteuse qui ne l'empêchait nullement de pulvériser nos arguments. Ses idées ne sont ni ondoyantes, ni diverses, mais sa dialectique est négligée et confondante. Je réagis comme le personnage de Voltaire: "Colin sentit son néant et pleura".



JEAN-MARC POLIQUIN

(Tous droits réservés. Le Quotidien et Edimedia)

les élections au Québec. Il se demandait pourquoi, au début des années 60, l'attitude des Québécois envers les conservateurs était encore marquée par l'affaire Riel de 1885 et par le rôle de Borden, lors de la conscription au cours de la guerre de 1914. Oui, disait-il, c'est pas pour rien que le Québec a pris pour devise "Je me souviens".

Pour m'accueillir, Lester B. Pearson s'était levé et aussitôt rassis, sans me donner la main. C'était en janvier 1966. On se trouvait dans une suite de l'Imperial Palace de Lagos, au Nigeria, lors d'une conférence du Commonwealth sur la Rhodésie. Je vois encore Pearson assis nonchalamment, la jambe gauche passée par-dessus le bras de son fauteuil.

Tout en mangeant des noix d'acajou, Pearson commentait la liste des nouveaux secrétaires parlementaires qui venait d'être rendue publique à Ottawa et qui comprenait le nom de Pierre-Elliott Trudeau, mais pas celui de Gérard Pelletier. Je lui dis: "Trudeau et Pelletier vous ont critiqués tous les deux, au début des années '60. Or, vous nommez Trudeau, mais non Pelletier?" - Or, vous nommez Trudeau et narquois: "Pelletier est occupé; il écrit des chroniques. Trudeau est mûr et libre pour l'action".

Clark suggère un contrôle parlementaire pour l'ACDI

TORONTO (PC) — Le leader national du Parti conservateur croit que l'Agence canadienne de développement international (ACDI) devrait être responsable auprès du Parlement par le biais d'un membre distinct du Conseil des ministres.

Dans une interview radiophonique, M. Joe Clark a expliqué que la nomination d'un ministre responsable de l'ACDI permettrait un meilleur contrôle de ses opérations dans les pays en voie de développement.

Il a ajouté qu'un gouvernement conservateur demanderait à l'agence de publier les critères utilisés pour déterminer les bénéficiaires et l'étendue des

programmes d'aide à l'étranger, afin de réduire les abus et de déceler plus rapidement les cas de mauvaise administration.

En plus, il a suggéré que l'ACDI, dont les opérations en Haïti ont été récemment critiquées, mette l'accent sur les programmes visant à stimuler le développement industriel du Tiers-Monde, afin de permettre aux pays de ce bloc d'atteindre à l'autosuffisance.

Conseil consultatif

M. Clark a de nouveau favorisé la création d'un conseil consultatif au sein du Parti conservateur. Ce conseil grouperait des hommes politiques, des représentants de la population et des spécialistes de divers domaines. Le chef conservateur croit que cet organisme permettrait au PC "de rechercher dans toutes les couches de la population les meilleurs conseils disponibles".

Il s'agit d'avis que les formations politiques et les gouvernements sont généralement des sociétés vivant en vase clos et qui refusent à la population le droit de contribuer directement aux prises de décision.

Toronto où être restreint à interviewer de nouveaux immigrants à l'aéroport international de cette ville.

"Yé ben cute"

M. Clark a promis que si un gouvernement conservateur est élu, les hauts fonctionnaires d'Ottawa seront appelés à passer de courtes périodes de temps à travailler dans d'autres régions du pays.

Par exemple, un haut fonctionnaire du ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration pourrait être appelé à travailler une semaine au sein d'une communauté ethnique de

Paris, à Montréal, à Vancouver ou à Toronto.

M. Clark qui participait à une tribune libre radiophonique, a par ailleurs refusé de plaire à une auditrice.

Celle-ci lui a en effet dit "qu'il est pas mal" "cute" mais qu'il devrait modifier sa coiffure".

"Je n'ai pas l'intention de modifier ma coiffure", fut sa réponse dont on ne sait encore quelle sera la portée sur l'avenir politique du pays.

Contre la CECO

HAMILTON, Ontario (PC) — Un ancien adjoint du procureur général de l'Ontario a dit désapprouver la formule de la Commission d'enquête sur le crime organisé du Québec.

Selon Me Clay Powell, les criminels ne détestent pas voir leurs noms associés à

ceux des grands du milieu, dans ces enquêtes publiques, ou ils s'affirment en refusant de témoigner.

Craignant que l'Ontario suive l'exemple du Québec, Me Powell a rappelé que la police possédait les pouvoirs nécessaires pour traduire les criminels devant les tribunaux.

BOURSES: COURS D'ÉTÉ DE LANGUES SECONDES

Dans le cadre d'un plan établi par le ministère de l'Éducation du Québec en liaison avec le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) et financé par le Secrétariat d'État, 2966 bourses sont offertes aux élèves et aux étudiants québécois de niveau post-secondaire désireux de suivre des cours intensifs (6 semaines) de français ou d'anglais langue seconde durant l'été 1977 dans les autres provinces et au Québec.

Conditions d'admissibilité:

Sont admissibles les élèves qui terminent leurs études secondaires (V^e secondaire) à la fin de l'année scolaire 1976-1977 et les étudiants des niveaux collégial et universitaire, à la condition qu'ils satisfassent aux exigences suivantes:

- 1 — Être citoyens canadiens ou «immigrants recus»;
- 2 — Être âgés de 16 ans au 31 décembre 1976;
- 3 — Faire des études à temps plein durant l'année scolaire 1976-1977.

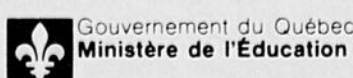
N.B.: Sont considérés comme étudiants à temps plein les étudiants des niveaux collégial et universitaire, inscrits aux sessions d'automne 1976 et d'hiver 1977.

La bourse comprend les frais de scolarité, d'hébergement, de nourriture, de participation aux activités socio-culturelles, et de matériel d'enseignement. Les frais de transport aller-retour sont à la charge du boursier.

Les demandes d'envoi de formulaires seront acceptées jusqu'au 7 mars 1977; tous les formulaires seront cependant mis à la poste en même temps le même jour soit le 21 mars. Les bourses seront accordées DANS CHAQUE RÉGION ADMINISTRATIVE selon l'ordre de réception au ministère des formulaires dûment remplis et expédiés par la poste, et non pas dans l'ordre de réception de la lettre par laquelle l'élève ou l'étudiant demande à recevoir un formulaire.

Un certain nombre de boursiers québécois devront suivre les cours au Québec même, puisque le nombre des boursiers qui seront dirigés vers les établissements d'autres provinces est LIMITÉ.

Pour recevoir une formule de demande de bourse, écrire à:
Monsieur Maurice Beaulieu
Conseiller linguistique
Coordonnateur, Cours d'été de langues secondes 1977
Bureau des sous-ministres
Ministère de l'Éducation
Centre administratif «G»
1035, rue de Lachepetière
Québec G1R 5A5



Conseil des ministres
de l'Éducation (Canada)

Secrétariat d'État

91,486

LECTEURS!

APRÈS
1 AN SEULEMENT

LE MAGAZINE
LE PLUS LU
AU
QUÉBEC

ELLE

LA PREUVE D'AMOUR DE FRANCE CASTEL

LE DESTIN TRAGIQUE DE MARTIN GRAY

MES COMPOTES DANS LES CARRÉS LA DEMIÈRE BONNE DE JACQUES MARTI

EN
VENTE
PARTOUT

Rapport vol. 1 no. 8 43,154 calculée selon moyenne de 2.12 lecteurs tel que calculé pour Weekend magazine.

TEMOIN RECHERCHE

On demanderait un jeune homme témoin de la chute d'une vieille dame au coin des rues Ste-Anne et Jacques-Cartier, dimanche, le 16 janvier 1977, après la messe de 7h15 (Christ-Roi) de rappeler à 543-2442, le plus tôt possible.

Merci



CEDAP LAC SAINT-JEAN INC.
Centre de Réadaptation au Travail pour Adultes.

Les intéressés sont invités à se procurer la documentation correspondante à l'adresse ci-bas mentionnée.

APPEL D'OFFRES

OBJET: Achat d'une ferme, secteur St-Félicien.

SPECIFICATIONS:
Dimension de 1 à 2 lots.
Avec ou sans bâtiments.
De préférence bien drainée.
D'accès facile au public.

SOUMISSION: Faire parvenir à l'adresse ci-bas mentionnée.

DATE LIMITE: 26 janvier 1977.

CEDAP Lac-St-Jean Inc.,
855, avenue Tanguay nord,
Alma, cte Lac-St-Jean, Québec,
G8B 5Y2
Tel. 668-7925



PROVINCE DE QUEBEC
VILLE DE CHICOUTIMI

AUX PROPRIETAIRES inscrits, le 10 janvier 1977, au rôle d'évaluation en vigueur dans cette ville à l'égard d'un immeuble situé dans la zone 182 telle que ci-dessous décrite.

AVIS PUBLIC

est donné par le soussigné, greffier de cette ville.

QUE lors d'une séance spéciale tenue le 10 janvier 1977, le conseil de cette ville a adopté le règlement numéro 75 intitulé "Règlement amendant le règlement numéro 822" et ayant pour objet de modifier le zonage en vigueur dans la zone 182 de la ville, de manière à permettre les usages résidentiels de classes RB et RC ainsi que les usages commerciaux de classe CA.

QUE les propriétaires parmi ceux ci-dessus visés qui étaient majeurs et citoyens canadiens à la date du 10 janvier 1977, s'il s'agit de personnes physiques, ou qui auront satisfait dans le délai prescrit aux exigences du paragraphe 3 de l'article 399 de la Loi des cités et villes, s'il s'agit de corporations, sociétés commerciales ou associations, peuvent demander que le règlement numéro 75 fasse l'objet d'un scrutin secret selon les articles 399 à 410 de la même loi.

QUE cette demande a lieu selon la procédure d'enregistrement prévue aux articles 398a à 398d de la Loi des cités et villes et aux fins de laquelle procédure les personnes habiles à voter sur le règlement en question auront accès à un registre tenu à leur intention de neuf heures à dix-neuf heures, les 31 janvier et 1er février 1977, au bureau de la ville situé au 201, rue Racine est, à Chicoutimi;

QUE le nombre requis de demandes enregistrées pour que le règlement numéro 75 fasse l'objet d'un scrutin secret est de quinze (15) et qu'à défaut de ce nombre, le règlement en question sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter;

QUE toute personne habile à voter sur ce règlement peut le consulter au bureau de la ville, aux heures ordinaires de bureau et pendant les heures d'enregistrement;

QUE le résultat de cette consultation par la procédure d'enregistrement sera annoncé le 1er février 1977, dans la salle réservée aux séances du conseil de cette ville, située au 201, rue Racine est, à Chicoutimi, à 19 heures.

DONNE à Chicoutimi, ce
19ème jour de janvier 1977.

JEAN-YVES FORTIN, greffier,
Ville de Chicoutimi.

GUIDE DE SERVICES ET DE VENTES

Raymond Fournier
ARCHITECTE
240, rue Richmond,
Chicoutimi-Nord.
Tél.: 543-9046

LACOMBE
547-6627 548-5385

Nous faisons le
déblaiement des
entrées commerciales
et privées.
Téls: 543-8598
ou 545-9495

COMPTABILITE
— Tenue de livres
— Bilans et états financiers
— Impôt
**SERVICES
COMPTABLES
ENR.**
543-9765

PATRONS



4 vêtements de confection rapide!

Patron imprimé 9151,
2-8
par Marian Martin

Gilet — pantalon — veston — jupe. Confectionnez ces 4 vêtements en un temps record — utilisez des tricotés non suspendus, de la gabardine, du coton pour permettre à une jeune demoiselle de faire des coordonnées pratiques pour l'automne et l'hiver. Confection très facile! Grandeur 2-4-6-8. Les quantités de tissu sont indiquées sur les patrons.

\$1.00 pour chaque patron comptant, cheque ou mandat. Ajoutez \$0.15 pour chaque patron pour couvrir les frais de mailing. Une classe et pour manipulation, imprimez clairement le numéro du modèle et la grandeur ainsi que votre nom et votre adresse.

Envoyez à Marian Martin, département des patrons, Le Quotidien, 60, Progress Avenue, Scarborough, Ont., M1P 4P7.

Savez-vous comment obtenir un patron gratuitement?

Commandez dès maintenant votre nouveau catalogue de patron automne-hiver et découpez le coupon à l'intérieur vous donnant droit à un patron gratuit à votre choix. Envoyez \$0.75 maintenant.

Livre couture et tricot \$1.25
Livre artisanal rapide \$1.00
Livre mode rapide \$1.00
Livre couture rapide \$1.00

Marian Martin

LE QUOTIDIEN du Sag.-Lac-St-Jean

60 Progress Avenue
Scarborough,
Ontario, M1T 4P7

Nom
Adresse

BRIDGE

ENTAME DIRIGEE

Il est généralement très rare qu'il soit possible d'obtenir plusieurs levées de chute contre des adversaires sérieux qui bien délibérément ont recherché un chelem. C'est pour cette raison qu'aujourd'hui la plupart des experts utilisent le contre en vue de diriger de la part du partenaire son choix de l'entame. Ainsi, après un contre, le partenaire est prié d'envisager une attaque anormale, non à l'une des suites que les joueurs ont pu annoncer mais plutôt à l'une des suites annoncées par les adversaires, exclusion de la suite choisie comme atout. S'il s'agit-là d'une convention qui peut être très efficace, comme toutes les autres, elle ne doit être utilisée qu'avec discernement, c'est-à-dire que lorsque les adversaires ne seront pas les réels bénéficiaires de l'information ainsi fournie.

Donneur: Sud Tous vulnérables

Pi- néant
Co- A-D-9-2
Ca- R-V-8-7-4
Tr- A-9-5-2

Pi- 9-7-5-3-2
Co- 7-3
Ca- D-9-6-3-2
Tr- 4

O N E
S

Pi- A-R-V
Co- R-V-10-4
Ca- A-10-5
Tr- R-7-3

Sud	Ouest	Nord	Est
1-cœur contre	2-carreaux	2-piques (1)	3-piques (2)
4-carreaux contre (4)	3-piques	4-S-A	5-trèfles (3)
6-piques	4-S-A	5-S-A	6-passe
7-S-A (6)	5-passe	7-cœurs	contre (5)
	6-passe	8-passe	

- (1) On peut dire que pour provoquer les adversaires, Est est peu armé.
- (2) Clairement, Nord indique qu'il n'est aucunement intéressé à rechercher à bas niveau une pénalité contre les adversaires et qu'au contraire, il aspire à un chelem.
- (3) Décidément, Est aime bien le rôle de trouble-fête.
- (4) Ici, Sud indique qu'il est en possession soit d'aucun as ou de deux ou quatre. Facilement, Nord pourra juger qu'il s'agit de deux as.
- (5) Par ce contre, Est invite son partenaire à choisir une entame anormale qui ne peut être autre que l'attaque d'un carreau.
- (6) Sud a bien conscience du danger qui pourrait menacer le contrat et pour prévenir le danger d'une coupe converti à sans-atout.

Entame: (Est), dame de trèfle.
Si contre des adversaires muets la capture de la dame de carreau aurait pu soulever des inquiétudes, la tâche du déclarant a été grandement adoucie grâce aux inscriptions d'Est. Le Mort (Sud) prend la dame de trèfle de son roi et immédiatement change à l'as de carreau, et l'incapacité d'Est de fournir en révèle le partage. L'attaque se continue par le dix, la dame et le roi de carreau. Le Mort reprend la main par le dix de cœur et fait suivre le cinq de carreau qui est couvert par le six et le sept. Le déclarant encaisse le valet de carreau, ce qui permet au Mort de disposer d'un trèfle. Après le jeu de l'as, le déclarant retourne au Mort par le jeu d'un cœur et nous avons le tableau suivant:

Pi-
Co- D
Ca- 8
Tr- A-9-5

Pi- 9-7-5-3
Co-
Ca- 9
Tr-
O N E
S

Pi- A-R-V
Co- R
Ca-
Tr- 7

Si déjà le roi de cœur soumet Est à un squeeze, alors même qu'Ouest aurait été en possession de trois trèfles, ceci n'aurait pas inquiété le déclarant alors que le jeu des deux hauts honneurs de pique aurait soumis Ouest à un squeeze trèfle-carreau. Est ayant abandonné un trèfle, le Mort encaisse ses deux hauts honneurs de pique et le déclarant dispose tout d'abord d'un trèfle, puis du huit de carreau. Les deux dernières levées sont réalisées par l'as et le neuf de trèfle.

Alors qu'il s'agissait d'un grand chelem, on peut dire que le contre d'Est était fort mal à propos alors qu'il avertissait les adversaires du danger qui les menaçait. Assuré que N-S étaient en possession de tous les premiers contrôles, il serait resté à Ouest qu'un seul espoir, une coupe à carreau de la part du partenaire.

Noël Duchesne

ANNONCES CLASSEES

CHICOUTIMI 545-4895 Alma et les environs 662-7829 St-Félicien et les environs 679-3832

POUR INSERER UNE ANNONCE CLASSEE SIGNALÉE CHICOUTIMI

545-4895
Alma et les environs
662-7829
St-Félicien et les environs
679-3832

Sans frais interurbains
NOS TELEPHONISTES SE FERONT UN PLAISIR DE VOUS AIDER

ANIMAUX A VENDRE

CHIEN BERGER ANGLAIS, pure race, enregistré, 18 mois, mâle, vacciné. Valeur: \$400.00, prix: \$190.00, Tél.: 544-3473, après 6 heures, demandez Sylvain ou Charlotte. F-9077

AUTOS A VENDRE

OLDSMOBILE CUTLASS à vendre, 1975, 22,000 miles, 4 portes, servodirection, servofreins, prix à discuter. Tél.: 544-2571. F-9082

RENAULT 12, 1973, 13,800 miles, cause: départ. Tél.: 548-3863. F-9083

PONTIAC, 1967, Strato Chief, moteur, bonne mécanique, bonne marche actuellement, prix: \$300.00, aussi: Toyota, Crown, Deluxe, 1972, transmission neuve, prix à discuter. Tél.: 543-3498. F-7754

PONTIAC LAURENTIAN, 1971, en excellente condition, 4 portes, très propre, prix: \$895.00; Chrysler, 300, 1969, hardtop, 2 portes, prix: \$495.00. Tél.: 549-3912. F-8461

CAMIONS A VENDRE

FORD SUPER CAB, 1975, bas millage, avec boîte, comme neuf, (fait voir). Tél.: 545-0363. F-8324

COMMERCES A VENDRE

GARAGE EN OPERATION, situé route St-Bruno, (Alma), à vendre; service de pneus et d'alignements, bonne clientèle, vente rapide pour cause de mortuaire. Tél.: 662-3225, Edmour Ouellet, courtier d'immeubles. F-8490

DINERS A VENDRE

NOUVELLES DRAPERIES VENITIENNES, lattes d'un pouce, très faciles d'entretien. S'adresser directement à la manufacture, à: 543-0524, ou 808, Jean-Noël Tremblay. F-8310

PUPIRE DE TRAVAIL, 7 tiroirs, bois teint, 30 x 53, avec vitres, \$55.00; ensemble de cuisine usage, table et 4 chaises en métal, \$15.00; divan usage, fait un lit, \$15.00. Prix demandé ou meilleure offre. Tél.: 548-3625, après 18 heures. F-8326

PETITE SCIE à fer complète, avec moteur, (marque Hack Saw), lame de 12" x 1/2", usage: Power Drive (Oster) pour filière, à tuyau ou fer rond, 1/2" x 2" de capacité; plieuse manuelle pour fer, angle ou plat, 1/2" d'épaisseur x 3" de largeur; plieuse à tuyau, Imperial Tools (manuelle), presque neuve; plusieurs compresseurs complets, de 1 H.P. à 15 H.P., usages: 110, 220 et 550 volts; système de réfrigération, parfait ordre, degrés: punch à fer, capacité: 50 tonnes électrique, complet; moteur: 220 ou 550 volts, avec punch et die inclus; petit punch, Greenlee, manuel, 1/4 à 3/8, no 1562, punch et die inclus; unites, avec éventail, 24" x 24", vapeur ou eau chaude, (pour usine ou garage); plusieurs moteurs électriques, 110, 220, 1 H.P., simple phase (sans base), pour votre banc de scie ou autres; aussi: des 1/2" H.P., 2 H.P. et 1/2 H.P., 220 H.P., scie à ruban pour boucherie, no 33, complète, avec moteur 1/2 H.P., 220 ou 550 volts; 6 chaudières pour garage ou autres, très complètes pour lavage à la vapeur; palan électrique, 550 volts, à câble, cap.: 1 tonne, Yale Co. Tél.: 543-1728. F-8328

MATELAS et sommiers-caisses, neufs, toutes dimensions, très propres, à bas prix, ainsi que rénovation de matelas et sommiers. Tél.: 542-4460. F-8409

MOBILIER DE CUISINE, mobilier de chambre, mobilier de salon, poêle, réfrigérateur, sècheuse, commode, sommier et matelas, 54". Tél.: 549-7308. F-8385

SPECIAL, plaques d'aluminium, 24 pouces x 36 pouces, \$0.20 la plaque, laissées à \$0.10 la plaque. Épaisseur: 9 millèmes de pouce. S'adresser à: PROGRES DU SAGUENAY, 316, avenue Labrecque, Chicoutimi. F-8250

MEUBLES USAGÉS: bureaux en bois, chaises en bois, machines à écrire manuelles et électriques, vente et location. Tél.: 543-7744. F-8280

DOUCHES, toilettes neuves, lavabos usagés et neufs, à vendre. Pour informations, tél.: 549-3925. F-8410

UN TELEVISEUR noir et blanc, 23", une sècheuse automatique, un réfrigérateur usagé, très bonne condition, prix modique. Tél.: 545-1414. F-7756

AUBAINE! équipement de ski alpin, ski Knissel, Racing Team, 205 cm, fixations Salomon, \$444, avec courroies de sécurité, bottes Tresse, points 9 (italiens), avec supports, bâtons de ski, \$180.00. Tél.: 549-5799. F-8494

MAISONS A VENDRE

DIRECTEMENT DU PROPRIETAIRE, construction, 1973, 24 x 39, avec foyer Franklin au sous-sol, terrain: 60 x 120, clôture, près école et église. Tél.: 543-3064. F-9069

MAISON DIRECTEMENT DU PROPRIETAIRE, bungalow, sous-sol complètement fini, 26 x 37, terrain fini, construction récente. Composer: 549-7021. F-8432

DIRECTEMENT DU PROPRIETAIRE, Chicoutimi-Nord, 24 x 39, près école et église. Belle paysage, terrain: 9,126 pieds carrés, cause: départ. Tél.: 543-8993. F-8303

MAISON: 2 étages, style colonial, en briques, 26 x 28; 3 ans, chauffage électrique, Novolec; salle à dîner, salon, foyer, 3 chambres, 2 salles de bains. Terrain: 7,856 pieds carrés, 1,004, rue Philips, Chicoutimi. Tél.: 545-1113, après 17 heures. F-8404

POUR CAUSE DE TRANSFERT, vendrait maison, meublée, à Latérida, terrain: 8,000 pieds carrés. Tél.: 678-2506. F-8433

MAISON TRES ENSOLEILLEE, Arvida, Ste-Thérèse, 4 étages finis. Salle à manger avec porte-patio, 3 chambres, tapis mur à mur. Sous-sol, grande salle de séjour avec chambre de toilette. Salle de bains céramique avec douche thermostatique. 4-5 minutes du centre-ville et des écoles. Aucun voisin à l'arrière (boise). Électricité, plomberie et chauffage (2 zones), refaits à neuf, moins de \$30,000.00. Tél.: 548-7836. F-9072

MAISON, 1 1/2 étages, 3 pièces, dont 3 chambres et 1 1/2 salle de bains. Située à Arvida, 919, rue Coulombe, quartier Ste-Thérèse, face à l'école Saguenay Valley. Téléphonez à: 548-2963. F-7757

MAISONS MOBILE A VENDRE

MAISON MOBILE, 1973, à vendre, 12 x 60, meublée en fonte, avec feu et fourneau en bon état. Tél.: 543-9592. F-8493

MOTOS-NEIGE A VENDRE

MOTONEIGE, marque Ski-Doo, 1972, prix: \$225.00. Tél.: 549-8986, le soir seulement. F-9080

TERRAINS A VENDRE

5 TERRAINS, à Chicoutimi-Nord, grandeur: 85 x 100, boisés, prix: \$3,100.00, à conditions faciles. Tél.: 549-4222, de 4h00 à 7h30, Trepin Inc., courtier. F-8411

2 TERRAINS: 7,642 pi. car., 9,223 pi. car., services: en voie d'installation, rue des Rosellins, très bien situés, prix raisonnable. Tél.: 549-4663. F-8460

TERRAIN à vendre, situé dans le domaine St-Isidore, Rivière-du-Moulin, 6,500 pi. car., prix à discuter. Tél.: 549-9931. F-8475

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENT A SOUS-LOUER: 2 1/2 pièces, chauffé, meuble, près de Place du Saguenay. Tél.: 549-8270, le jour seulement. Mlle Girard, ou 549-1042. F-8321

APPARTEMENTS: 2 1/2 meuble, chauffé, éclairé, situé au 669, Ste-Anne, aussi: 3 1/2 pièces, situé rue Duchesne, arrière de Place du Saguenay; aussi: 2 1/2 pièces, situé au 401, Garneau, prix: \$140.00; aussi: 4 1/2 pièces, meuble, situé à Kénoami, libre immédiatement; aussi: 2 1/2 pièces, rue St-Gérard. Tél.: 543-4021 ou 549-5149. F-7752

APPARTEMENTS NEUFS: avec terrain (bois): Habitat Saguenay Est, arrière de Place du Royaume, tapis mur à mur, meubles, chauffés, éclairés, stationnement, disponibles pour 2 à 4 personnes, prix variant de \$185.00 à \$235.00 par mois, suivant la localisation ou les meubles fournis. Pour rendez-vous, tél.: 549-4322, de 4h00 à 7h00. F-8408

APPARTEMENT: 2 1/2 pièces, meuble, laqueuse, sècheuse, bain sauna. Tél.: 549-3776, le soir seulement. F-7755

CHAMBRES A LOUER

CHAMBRE à Arvida, avec service de cuisine, buanderie et salon. Tél.: 548-2416 ou 547-1310. F-8317

CHAMBRE avec cuisine, à proximité de l'université, l'hôpital et cegep, literie et vaisselle au besoin. Tél.: 545-0305. F-8323

LOGEUX A LOUER

LOCAL COMMERCIAL à louer, conviendrait pour bureau, situé au 2186, Roussel, Chicoutimi-Nord. Tél.: 543-3308, durant les heures d'affaires. F-8281

LOCAL 2,500 pi. car. de plancher, situé au centre de la rue Racine, 2ème étage, conviendrait pour bureau, clinique, etc. Tél.: 549-1162 ou 549-5979. F-9076

LOGEMENTS A LOUER

LOGEMENT: 3 1/2 pièces, chauffé, centre-ville. Tél.: 543-7744. F-8463

LOGEMENT, meuble, neuf, non chauffé, \$200.00 par mois, entrée indépendante; tapis mur à mur, 3 1/2 pièces, libre immédiatement. Tél.: 549-3481. F-7753

LOGEMENTS: 4 1/2 pièces, chauffé, situé rue Duchesne, au arrière de Place du Saguenay, prix: \$190.00; aussi: rue Plamondon, \$205.00; aussi: 4 1/2 pièces, au 385, St-Gérard, no 126, prix: \$175.00; aussi: 2 1/2 pièces, rue Roussel, \$145.00; aussi: 5 1/2 pièces, Rivière-du-Moulin, prix: \$190.00. Libre immédiatement. Tél.: 543-4021 ou 549-5149. F-7751

LOGEMENT: 4 1/2 pièces, situé au 259, de la Normandie, Rivière-du-Moulin, \$175.00 par mois. Tél.: 543-0801. F-8329

LOGEMENT: 2 1/2 pièces, entrée indépendante, conviendrait pour un couple ou personne seule, meuble, chauffé, éclairé, prix: \$120.00 par mois, situé Route 170, Chicoutimi. Tél.: 549-1578. F-8325

LOGEMENT: 3 1/2 pièces, dans Arvida, chauffé, éclairé, eau chaude fournie, stationnement, tapis mur à mur, libre pour le 1er mars. Tél.: 548-2416 ou 547-1310. F-8316

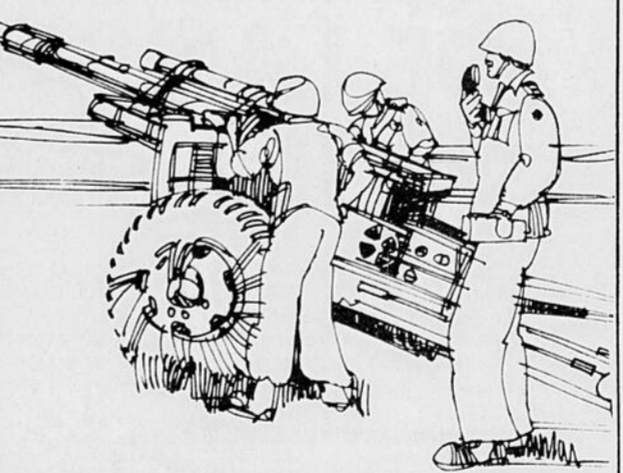
LOGEMENT, situé au 2521, rue Roussel, Chicoutimi-Nord, \$90.00 par mois. Tél.: 543-3357, demandez Mme Labrie. F-8279

POUR LOUER OU SOUS-LOUER votre logement, communiquez avec la Banque de Loyers Enr., services gratuits pour locataires. Tél.: 543-4021, le jour ou 549-5149, le soir. F-8277

DEUX LOGEMENTS: 3 1/2 pièces, meubles, stationnement, situés sur le boul. Talbot, près de Provison, prix: \$145.00 à \$155.00 par mois. Pour rendez-vous, tél.: 549-4322, 5h00 à 7h00, Trepin Inc., courtier. F-8305

POUR PERSONNEL: meuble, logement neuf, 2 1/2 pièces, meuble, chauffé, éclairé, tapis mur à mur, situé au 19, rue Joffroy, entrée indépendante et stationnement pour auto. Tél.: 548-9994. F-8452

Toi, officier? pourquoi pas!



Secondaire V. Tu peux te qualifier pour le programme de formation des officiers des Forces armées canadiennes si tu as réussi un secondaire V (option sciences-lettres ou sciences-mathématiques) et si tu satisfais aux conditions d'admission.

Vie d'action. Carrière de choix. Les Forces canadiennes t'offrent: une excellente rémunération, des avantages sociaux peu égalés dans le civil, des responsabilités de chef, une vie d'action et la possibilité de voyager. Enfin, tu entreprenis une carrière sûre, pleine de promesses d'avenir.

LES FORCES ARMÉES CANADIENNES SI LA VIE TE INTÉRESSE

Pourriez-vous, sans obligation de ma part, me faire parvenir plus de renseignements sur les carrières offertes par les Forces canadiennes

Nom _____
Age _____ Scolarité _____
Adresse _____
Ville _____ Prov. _____ Code postal _____
Adresse ce coupon à: Centre de recrutement des Forces armées canadiennes, 1048, rue St-Jean, Québec, G1R 1R6
N.B. Tu peux aussi téléphoner (à frais versés) à 694-3636

DINERS

FAIRE-PART: Futura mariés, faire-part de mariage exclusifs, plus de 175 modèles à votre choix. S'adresser à: IMPRIMERIE LE PROGRES DU SAGUENAY, 349, Jacques-Cartier est, Chicoutimi. Tél.: 545-4474. F-8383

DECES

M. JOSEPH-ARMAND GIRARD

A Roberval, le 19 janvier 1977, à l'âge de 76 ans et 7 mois, est décédé **M. Joseph-Armand Girard**, époux de Hélène Marchand. Il demeurait au 1025, Paradis, Roberval. Les funérailles auront lieu samedi, à 13h30, départ: Harvey Ltee, 816, St-

Joseph, Roberval, pour l'église Saint-Jean-de-Bréboeuf et de là au cimetière paroissial. Direction funéraire: Harvey Ltee, Roberval.

MME WILHELOMINE MICHAUD

Le 22 janvier 1977, à l'âge de 80 ans et 9 mois, est décédée **dame Wilhelmine**

Savard, épouse de M. Wilbrod Michaud. Elle demeurait au 570, rue Blough, Arvida.

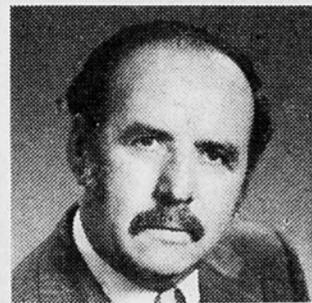
Les funérailles auront lieu lundi à 14h00. Le départ se fera de la maison funéraire Nault & Caron, 232, Lasalle, Arvida, pour l'église Sainte-Thérèse et de là au cimetière d'Arvida. Direction funéraire: Nault & Caron, Arvida.

MME LORETTE BOUCHARD

Au centre hospitalier de Jonquière, le 20 janvier 1977, à l'âge de 73 ans et 11 mois, est décédée **dame Lorette Guérin**, épouse de feu Joseph Bouchard. Elle demeurait au 10, Saint-Dominique, Jonquière.

Les funérailles auront lieu lundi à 10h00. Le départ se fera de la maison funéraire Nault & Caron, 146, de la Fabrique, Jonquière, pour l'église Saint-Dominique et de là au cimetière de Shipshaw.

Direction funéraire: Nault & Caron, Jonquière.



M. MAURICE GAUTHIER

A l'hôpital de Chicoutimi, le 20 janvier 1977, à l'âge de

64 ans, est décédé **M. Maurice Gauthier**, époux de dame Jeannette Lavoie. Il demeurait au 675, chemin Sydenham, Chicoutimi.

Les funérailles auront lieu lundi, à 15h00. Le départ se fera de la maison funéraire Gravel & Fils, 304, Racine est, Chicoutimi, pour la Cathédrale de Chicoutimi et de là au cimetière Sacré-Coeur.

Il était Chevalier de Colombe, 4ème degré, et fut président d'Orville Gauthier Ltee.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses filles: Mme Gilles Carrier, née Suzette, Mme Roger Dubé, née Carole, Mme François Guay, née Mireille, Mme Pierre Gauthier, née Francine, Mme Paul Angers, née Johanne, Mme Paul Roy, née Anne-Louise; ses fils Serge (Mireille Hubert); ses sœurs: Mme Robert Rivérin, née Judith, Mme Claire Brisson, Mme Fernand Leclerc, née Marie, ainsi que 8 petits-enfants.

Direction funéraire: Gravel & Fils.

SERVICE ANNIVERSAIRE MME ELZEAR DUFOUR

Le service anniversaire

AVIS

est par les présentes donné que J.-René Larouche s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir un permis spécial pour faire le transport de tout point à tout point dans la Province de Québec de maisons mobiles neuves et usagées pour le compte exclusif de la Compagnie, Maisons Mobiles Roberval Saguenay Inc.

J.-René Larouche, R.R. No 1, Roberval, P.Q.

de **Mme Elzear Dufour** (Emma Coude) aura lieu samedi, le 22 janvier 1977 à 7h15 p.m., en l'église du Christ-Roi à Chicoutimi. Parents et amis sont invités à y assister.

JCL DESSINATEUR INTERMEDIAIRE DEMANDE

QUALIFICATIONS:

— Formation académique de niveau C.E.G.E.P. ou 15 années de scolarité ou équivalence en formation pertinente.

— Expérience pertinente minimum de 5 ans.

FONCTIONS:

— Travaux de dessins relatifs à la fabrication de produits métalliques formés, usinés ou soudés.

— Confection de dessins d'atelier sous surveillance limitée.

— Préparation de dessins d'agencement généraux sous la surveillance d'un dessinateur senior ou d'un ingénieur.

SALAIRE:

— Salaire selon la compétence.

Adresser votre curriculum vitae à:

Industries Couture Ltée, 2007, boul. Talbot, Chicoutimi, P.Q. G7H 5H4 Attention de M. Denis Boucher.

ADMINISTRATION CANADIENNE DES TRANSPORTS AERIENS REGION DU QUEBEC

APPEL D'OFFRES

Des soumissions sont demandées pour les travaux suivants à l'aéroport de Val d'Or, Québec:

NETTOYAGE DES BATIMENTS DE L'AÉROPORT DE VAL D'OR POUR UNE PÉRIODE DE DEUX ANS COMMENÇANT LE 1^{er} MAI 1977

Les soumissions cachetées portant sur l'enveloppe la mention des travaux ci-dessus et adressées au Surintendant, Gestion du Matériel, Ministère des Transports, pièce 175-C, Edifice de l'Administration régionale, Aéroport International de Montréal, Dorval, Qué. (636-3203), seront reçues jusqu'à 15h00, heure normale de l'est, le 8 mars 1977.

Les plans, devis et documents qui s'y rapportent peuvent être obtenus sur demande à l'adresse ci-dessus sur réception d'un chèque visé de \$25.00 fait au nom du Receveur Général du Canada. Le dépôt est remboursable sur retour des plans et devis en bon état dans un délai de 14 jours suivant l'avis des résultats de l'appel d'offres.

Une réunion d'information sera tenue jeudi le 17 février 1977 à 13h30, heure normale de l'est, au bureau du Directeur des Opérations, Aéroport de Val d'Or, Val d'Or, Québec.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

A.-O. Dumas, Administrateur régional du Québec, Administration canadienne des Transports aériens, Ministère des Transports, Aéroport Int. de Montréal, Le 11 janvier 1977.

HOROSCOPE

Les aspects lunaires du samedi vous conféreront dynamisme et bonne humeur. Vous élaborerez de nouveaux projets avec des personnes que vous estimez. Le parallèle Mercure-Neptune du dimanche vous confère intuition et perspicacité. Chance avec 9 et 53.

ANNIVERSAIRES: Ceux du samedi: Vous serez bien inspiré et prendrez des initiatives judicieuses. Ceux du dimanche: Vous éprouverez le besoin de faire le point.

NAISSANCES: Celles du samedi donneront des enfants actifs, volontaires, turbulents et imaginatifs. Celles du dimanche donneront des enfants secrets et renfermés mais très sensibles.

BELIER (21 mars - 20 avril) Généralités: Si l'on vous met au premier plan, soyez prêt à assumer la direction des opérations. La chance: Les chevaux étrangers peuvent causer des surprises. Plaisirs: Pratiquez un sport. Santé: Bonne vitalité.

TAUREAU (21 avril - 20 mai) Généralités: Ne vous laissez pas abuser par des flatteries ou par des apparences trompeuses. La chance: Cherchez le bon outsider. Plaisirs: Rendez visite à votre famille. Santé: Evitez les aliments trop gras.

GEMEAUX (21 mai - 21 juin) Généralités: Mêlez-vous d'un trop grand complaisance à l'égard de vous-même, soyez plus exigeant.

La chance: Fiez-vous aux pronostics des spécialistes. Plaisirs: Harmonie en famille. Santé: Bon tonus.

CANCER (22 juin - 22 juillet) Généralités: Vos projets seront retardés par des divergences d'opinion au sein de votre groupe. La chance: Faites confiance à un cheval qui vous a déjà fait gagner. Plaisirs: Faites du sport. Santé: Bonne.

LION (23 juillet - 22 août) Généralités: Vous éprouverez des difficultés à parvenir à une décision vraiment pratique. La chance: Ne misez pas de trop fortes sommes. Plaisirs: Participez aux activités d'un groupe. Santé: Prudence si vous prenez la route.

VERGE (23 août - 22 septembre) Généralités: Vos talents créateurs trouveront la meilleure façon de s'exprimer. La chance: Mélangez favoris et outsider dans votre jeu. Plaisirs: Cherchez à revoir de vieux amis. Santé: Mangez des crudités.

BALANCE (23 septembre - 22 octobre) Généralités: Un engagement douteux risque de provoquer confusion et déception. La chance: Mêlez-vous des chevaux restés sur un échec. Plaisirs: Engagez le dialogue avec les membres de votre famille. Santé: Pas d'excès.

SCORPION (23 octobre - 21 novembre) Généralités: Evitez de vous mêler à des histoires qui ne vous regardent pas. La chance:

Jouez des chevaux résistants et qui finissent bien. Plaisirs: Consacrez-vous à l'être cher. Santé: Soignez-vous par les plantes.

SAGITTAIRE (22 novembre - 20 décembre) Généralités: Vous serez convié à jouer le rôle de médiateur et vous devrez faire preuve de jugement. La chance: Ecoutez votre intuition. Plaisirs: Invitez vos amis chez vous. Santé: N'abusez pas des médicaments.

CAPRICORNE (21 décembre - 19 janvier) Généralités: Intéressez-vous aux projets réalisés par une personne de votre entourage. La chance: Préparez votre jeu avec une personne avisée. Plaisirs: Consacrez-vous à votre passe-temps favori. Santé: Mangez légèrement.

VERSEAU (20 janvier - 18 février) Généralités: Acceptez les invitations, vous ferez des rencontres intéressantes. La chance: Mêlez-vous des excès de votre imagination. Plaisirs: Rétablissez l'harmonie avec ceux que vous aimez. Santé: Dormez plus.

POISSONS (19 février - 20 mars) Généralités: Délaissez les considérations matérielles pour vous tourner vers les valeurs spirituelles. La chance: Attention aux poids légers. Plaisirs: Echangez vos idées avec des personnes cultivées. Santé: Bonne.

MECANICIEN

Pour entretien et réparation de machinerie de bureau.

Cours en électronique et expérience en réparation électronique.

Etre capable de prendre la responsabilité et la charge complète du département de service.

Lieu de travail: Saguenay-Lac-St-Jean.

Rémunération selon qualifications.

Participation aux bénéfices.

Bénéfices marginaux.

Fournir curriculum vitae à:

MECANICIEN A/S Dept. 3028, Le Quotidien, 316, Labrecque, Chicoutimi.

SCIERIE BEARN INC. DIRECTEUR DE LA PRODUCTION

FONCTIONS:

Sous la responsabilité du directeur général, le directeur de la production est responsable de toutes les activités de l'usine de sciage, de rabotage de la cour et du séchoir.

EXIGENCES:

Les candidats(es) devraient posséder au moins cinq (5) ans d'expérience dans des fonctions équivalentes, avoir les connaissances techniques requises du sciage d'épinettes et de pins, avoir une facilité de communication et de travail en groupe.

ECHELLE DE TRAITEMENT:

Selon l'évaluation de la compétence et de l'expérience.

LIEU DE TRAVAIL:

Bearn, Comté de Témiscamingue

NOTE: Les candidats(es) intéressés(es) doivent faire parvenir leur curriculum vitae à l'adresse suivante. Pour renseignements supplémentaires, communiquez également à la même adresse.

M. Paul Boutin

Ingénieur-forestier, directeur général Scierie Bearn Inc. Bearn, Cté Témiscamingue, Qué. J0Z 1G0 819-726-3551

OFFRE D'EMPLOI

La Banque Provinciale du Canada requiert les services d'un(e) représentant(e) des ventes, service de la carte de crédit Master Charge.

FONCTIONS:

Vendre la carte. Vendre les services de la carte de crédit Master Charge auprès des marchands de son territoire afin d'atteindre les objectifs de ventes fixes.

EXIGENCES:

Etre résident de Chicoutimi, accepter de voyager au Lac-St-Jean, Côte-Nord et Gaspésie. Posséder une automobile. Expérience dans les cartes de crédit souhaitable, mais non essentielle.

AVANTAGES:

Allocation pour automobile, dépenses payées, salaire établi en fonction des qualifications. Gamme complète d'avantages sociaux.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 31 janvier 1977 à:

Banque Provinciale du Canada Service du personnel 150 est, boul. St-Cyrille, 19ième étage, Québec. G1R 2B2

AVIS DE DECES



M. Cléophas Girard

Est décédé à Arvida, le 19 janvier 1977, à sa résidence au 242, rue Gay-Lussac, à l'âge de 74 ans, **Monsieur Cléophas Girard**, fondateur de la Maison Girard et Fils d'Arvida.

Il laisse dans le deuil son épouse, Mme Solange Riopel-Girard et ses fils: Jean-Guy, Gilles et Claude.

La dépouille mortelle est exposée au Salon Nault & Caron, rue LaSalle, Arvida.

Les funérailles auront lieu lundi, le 24 janvier 1977, à 10h00 en l'église Ste-Thérèse d'Arvida. L'inhumation aura lieu au cimetière St-Charles de Québec.

Directeur

Centre commercial régional

Un complexe commercial d'importance, comprenant environ 60 magasins et 100 bureaux professionnels, recherche un gestionnaire dynamique pour diriger l'ensemble de ses opérations. Il sera principalement responsable de la location, des baux, de l'administration, de l'entretien et des relations publiques et communautaires nécessaires à la bonne marche du complexe.

Le nouveau titulaire a, de préférence, une formation universitaire dans une science administrative appropriée. Il possède une expérience pertinente de gestion et de comptabilité dans un milieu d'affaires compétitif. Idéalement, il a déjà œuvré dans le domaine de l'immeuble, de la construction ou du commerce de détail. Habile négociateur, il est à la fois gestionnaire et entrepreneur. Il possède la maturité et le jugement requis pour prendre des décisions de façon autonome. Le salaire offert, variant selon les qualifications, est compatible avec l'ampleur du défi à relever.

Toute demande sera traitée confidentiellement. Elle devra référer au dossier PD211MY et être soumise à 630 ouest, boul. Dorchester, Suite 2685, Montréal H3B 1W5.

Ce poste est offert également aux hommes et aux femmes.

Conseillers en administration

Drouin, Paquin & Associés Ltée

Partie intégrante de Currie, Coopers & Lybrand Ltée



CENTRE DE SERVICES SOCIAUX Saguenay-Lac-St-Jean-Chibougamau

Etablissement du réseau des Affaires sociales comptant plus de deux cents (200) employés et desservant tout le territoire de la région administrative de la région no 02 est à la recherche de candidats pour combler les postes suivants:

DIRECTEUR DES RESSOURCES MATERIELLES ET FINANCIERES

Chicoutimi

SUPERIEUR IMMEDIAT: Directeur général. SOMMAIRE DES RESPONSABILITES:

Dans le but d'assurer la réalisation des objectifs de la Direction des ressources matérielles et financières, le D.R.M.F. planifie, organise, coordonne, dirige et contrôle les activités relatives:

- à la préparation et à l'exécution du budget de l'établissement;
- à la comptabilité, la paie, la facturation, la perception et le paiement aux familles d'accueil;
- à la gestion des différents fonds de l'établissement;
- à la gestion des services auxiliaires: secrétariat, informatique, assurance, plan de sécurité;
- à l'approvisionnement et la gestion des ressources matérielles de l'établissement.

EXIGENCE:

• Diplôme d'études universitaires de quatre (4) ans en sciences de l'administration ou l'équivalent.

CONDITIONS DE TRAVAIL:

Selon les normes et politiques en vigueur dans les établissements du réseau des Affaires sociales.

Les candidats intéressés à l'un de ces postes devront faire parvenir leur curriculum vitae avant le 24 janvier 1977 à l'adresse suivante:

Direction des Ressources humaines, Centre de Services sociaux Saguenay-Lac-St-Jean-Chibougamau, 711, rue Jacques-Cartier est, Chicoutimi, Québec. G7H 5B7 Tél.: (418) 549-4853

Concours de recrutement

ouverts aux hommes.

Commission de la fonction publique du Québec

SURVEILLANT EN ETABLISSEMENT DE DETENTION

MINISTÈRE DE LA JUSTICE - Postes à Montréal, Cowansville, St-Hyacinthe, Waterloo et Sorrel.

FONCTIONS - Exercer la surveillance des prévenus et des détenus; contrôler l'accès aux différents locaux; assurer le maintien de la discipline; contrôler les entrées et sorties des visiteurs et vérifier leurs déplacements à l'intérieur de l'enceinte. Participer à la réinsertion sociale des détenus.

EXIGENCES - Certificat de fin d'études secondaires équivalent à une 11e année ou à Secondaire V; être âgé d'au moins 21 ans et de moins de 40 ans; taille minimum de 5 pieds 6 pouces (sans chaussures); excellente condition physique; citoyenneté canadienne. Exceptionnellement ces postes sont réservés aux personnes de sexe masculin.

Les candidats ayant réussi les examens feront l'objet d'un examen médical et d'une enquête sur leurs antécédents judiciaires.

TRAITEMENT de \$10,967 à \$13,532 (traitements provisoires). L'uniforme et un repas par jour sont payés par l'employeur.

S'inscrire immédiatement Concours H3076/12.

Solidarité des détenus politiques soviétiques

MOSCOU (AP) — Depuis deux ans, les détenus politiques soviétiques ont manifesté une solidarité et une résistance de plus en plus fermes, ce qu'il leur a valu un traitement plus dur, mais leur a en même temps permis d'obtenir la reconnaissance d'un "statut spécial" dans le Goulag, a déclaré à des journalistes occidentaux un astronome de 42 ans,

M. Kronid Lioubarski, qui vient d'être libéré de la prison Vladimir, située à l'est de Moscou. Auteur de deux livres et de nombreux articles scientifiques, M. Lioubarski avait travaillé sur les premiers programmes soviétiques d'exploration de mars, avant d'être reconnu coupable en 1972 d'activités anti-soviétiques pour avoir dif-

fuse des "samizdat" (journaux clandestins). Condamné à cinq ans de camp à régime sévère, il a purgé la deuxième moitié de sa peine à la prison Vladimir. Il est maintenant obligé de vivre en dehors de la région de Moscou, bien que sa famille réside dans la capitale. Il est autorisé à aller la voir pour des visites ne dépassant pas trois jours.

Avant 1974, a précisé M. Lioubarski, les détenus politiques n'avaient ni l'unité, ni le statut distinct de celui des prisonniers de droit commun qu'ils ont aujourd'hui. Bien que les conséquences de cette solidarité accrue aient été douloureuses (diminution des rations de nourriture, punitions plus sévères et travail supplémentaire), a-t-il ajouté, les détenus politiques sont devenus suffisamment forts pour être reconnus au sein du Goulag.

Le récent échange entre M. Luis Corvalan, secrétaire général du Parti communiste chilien, et M. Vladimir Boukovski, biologiste soviétique dissident, "confirme le message" des autorités selon lesquelles il n'y a pas de détenus politiques en URSS, a souligné M. Lioubarski.

M. Boukovski était lui aussi interné à la prison Vladimir où selon l'astronome, il existe une quarantaine de "politiques" sur les 1.500 à 2.000 détenus.

Grève de la faim

En 1974, a indiqué M. Lioubarski, les détenus politiques ont commencé à entreprendre des "actions collectives", comme des grèves de la faim, des arrêts de travail et des manifestations de protestation contre les conditions de détention. Depuis lors, la "journée des détenus politiques", le 30 novembre, se traduit par des grèves de la faim dans les camps de tout le pays, a-t-il dit.

Il a précisé que l'une des punitions les plus fréquemment infligées aux détenus qui se rebellent est le cachot: une minuscule cellule sombre et froide où le prisonnier ne porte que des sous-vêtements et où il reçoit les jours impairs 400 g de pain de seigle et de l'eau bouillie, et les jours pairs, trois repas composés de bouillie à l'eau, de bouillon sans viande et d'un morceau de poisson.

L'astronome a précisé que l'une de ses tâches à

la prison Vladimir était de fabriquer des transistors de radio pour le programme spatial soviétique. "Lorsque les vaisseaux Apollo et Soyouz se sont rencontrés dans l'espace, nous avons fait la grève de la faim", a-t-il dit avec un sourire.

Deux ans sans manger

M. Lioubarski a évoqué le cas d'un ouvrier ukrainien de 49 ans, M. Vassili Fedorenko, qui fait la grève de la faim depuis près de deux ans.

Il a refusé de s'alimenter dès le premier jour où il est arrivé à la prison Vladimir, en avril 1975, et "de temps en temps" il est nourri de force par les gardiens, a-t-il indiqué, avant d'ajouter: "Je n'ai pas besoin de vous dire à quoi il ressemble".

M. Fedorenko, a précisé l'astronome, avait tenté de se réfugier en Allemagne de l'Ouest en passant par la Tchécoslovaquie, mais il a été arrêté et reconduit en URSS. Selon les dissidents, la peine maximale, en vertu du code pénal ukrainien, aurait dû être de trois ans de prison, mais il a été reconnu coupable de "trahison de la patrie", et condamné à 15 ans de camp de travail à régime sévère.

Émeutes sanglantes

LE CAIRE (AFP) — Une organisation communiste secrète appelée Parti communiste des ouvriers égyptiens est à l'origine des émeutes sanglantes qui ont eu lieu mardi et mercredi en Égypte, affirme en manchette hier matin, le quotidien influent Al Ahrâm.

Le journal affirme encore que ce mouvement est financé par certains partis extrémistes arabes et agit en coopération avec eux.

Al Ahrâm fait état de la saisie de milliers de tracts identiques au Caire, à Alexandrie et dans les villes de basse et haute Égypte qui ont été le théâtre des incidents. Ces tracts, écrit le journal, incitent la population à se révolter contre le régime.

Des documents montrant le plan d'action des manifestants, leur lieu de regroupement, et les bâtiments à attaquer ont été également saisis, selon le journal, chez l'un des dirigeants du Parti communiste, un étudiant de l'Université du Caire.

Le journal relève encore qu'une même stratégie était appliquée par les manifestants sur tout le territoire égyptien, et que les mêmes slogans étaient clamés partout.

Tous les meneurs des manifestations ont été arrêtés, affirme Al Ahrâm qui fait état en particulier de l'arrestation de trois étudiants membres du mouvement communiste.

Donnant le bilan des émeutes, le

journal fait état de 66 morts, dont 49 au Caire et 17 à Alexandrie. Il indique encore que dans les deux plus importantes villes, 800 personnes ont été arrêtées, (500 au Caire et 300 à Alexandrie), pour la plupart des jeunes adolescents. Le nombre de blessés s'élevait au total à 700. Le nombre des blessés parmi les forces de l'ordre s'élevait à une centaine, selon le journal.

Pour la première fois, Al Ahrâm fait état de l'utilisation de cocktails Molotov dans certains quartiers et souligne, citant le ministre de l'Intérieur, qu'un complot visant à incendier Le Caire a été découvert mercredi. Il fait remarquer, à ce propos, que les meneurs des manifestations incitaient les jeunes garçons à lancer des balles de tissu enflammé, puis se rendaient dans d'autres lieux pour recommencer la même stratégie.

Le journal explique ainsi le grand nombre de garçons blessés et arrêtés et dont l'âge ne dépasse pas 17 ans.

Affirmant enfin que le calme a été rétabli dans toutes les villes d'Égypte, Al Ahrâm croit savoir que les autorités ont l'intention de lever le couvre-feu dans les prochaines 24 heures.

Il indique en conclusion que le président Sadate se réunira, samedi, avec les instances politiques et exécutives dont le général Gammassi, commandant en chef de l'armée et ministre de la Guerre, pour examiner la situation.

LE MONDE EN BREF

Pluie de diamants

PARIS (AFP) — Cinq cent douze diamants rehaussent la robe la plus chère du monde, qui sera présentée à Paris, dimanche soir, Place Vendôme, à la Presse internationale.

Cette robe, style renaissance, créée par Serge Le-pape, devenu modéliste de Schiaparelli, dont la "griffe" revient dans le cercle magique de la haute couture française après une longue éclipse, sera le "clou" de la collection.

Les diamants pesant chacun de un à deux carats, ont été prêtés par une société anversoise, la Goldstoft, et l'ensemble représente une somme de \$2 millions.

Sans compter les frais d'assurance, car les plus fins limiers ont été mobilisés pour cette soirée. A l'issue de la présentation de la collection, tout entière consacrée aux élégances du soir (la femme après cinq heures) un dîner réunira au Ritz les personnalités parisiennes conviées à cette "première".

Quintuple assassinat

BRUNSWICK, RFA (Reuter) — Un épais mystère continue à entourer le quintuple meurtre de Brunswick où un banquier, sa femme et leurs trois enfants ont été étranglés, mercredi soir, par un commando qui réclamait à la banque, un million de marks (\$425.000) de rançon.

La police a annoncé vendredi avoir retrouvé dans la maison une note, supposée rédigée par des sympathisants de la bande à Baader-Meinhof, affirmant que si tous les membres du groupe extrémiste n'étaient pas relâchés de prison d'ici une semaine "d'autres actes de libération suivront".

La police doute cependant de l'authenticité de cette note. "Des tas d'indices dans cette affaire ne portent pas la marque d'une action terroriste", estimait vendredi un porte-parole de la police.

Le drame s'est déroulé mercredi. Apparemment, plusieurs hommes armés pénétrèrent chez M. Wolfgang Kramer, 47 ans, membre du conseil d'administration de la Volksbank de Brunswick. Ils l'obligeaient à téléphoner au caissier de la banque, à qui il demanda d'apporter l'argent à sa maison, sans prévenir la police, car sa vie et celle de sa famille sont menacées.

Le caissier s'exécute mais les coffre-forts ne contenaient que 165.000 marks (\$65.000), somme

Explosion

BANGKOK (AFP) — Une explosion, qui s'est produite jeudi soir dans l'arsenal d'un camp militaire situé à une centaine de kilomètres au nord de Bangkok a fait huit morts et sept blessés parmi les militaires du camp.

La déflagration, dont on ne connaît pas encore la cause, a fait un demi-million de dollars de dégâts, précise-t-on de source militaire.

Elle a été entendue à Lophuri, capitale provinciale, à une dizaine de kilomètres du camp. Les pompiers de Lophuri ont circonscrit l'incendie qui a suivi l'explosion après deux heures et demie de lutte.

GAGNANTS DU CONCOURS 'LOTO-SAMEDI'

Janine Bergeron, 320, Dequen, Alma. Tél.: 662-6893

Marthe Delisle, 17, rue Nelson, Jonquière. Tél.: 547-0525

Mme J.-P. Gaudreault, 281, Labrecque, Arvida.

Michel Gagnon, 637, St-Paul, Chicoutimi. Tél.: 549-7306

Robert Arseneault, 1144, boul. Gagnon, St-Félicien. Tél.: 679-2668

Armand Pellerin, 56, Cabot, Kénogami. Tél.: 542-6920

Rodrigue Lebel, 113, St-Joseph, St-Coeur-de-Marie. Tél.: 347-3397

Jos-Edouard Morin, 1251, St-André, Port-Alfred. Tél.: 544-1376

Mme Jeanne Desbiens, 555, Elgin, Bagotville. Tél.: 544-4745

Gaëtan Laforge, 12, Beaulieu, Arvida. Tél.: 548-5897

Rosaire Martel, 191, des Ormes, Jonquière. Tél.: 547-9142

Claire Turcotte, 145, des Peupliers, Bagotville. Tél.: 544-2610

Mme Lisette Lavoie, 149, Pie XII, Ste-Monique, GOW 2T0. Tél.: 347-5642

Mme Valois Bouchard, 34, Fabrique, Chicoutimi. Tél.: 543-7119

Mme Henri Desmeules, 165, Châteauguay, Jonquière. Tél.: 547-3756

Mme Louise Bédard, 243, Mgr-Bégin, Jonquière. Tél.: 547-3549

Edmond Arsenault, 65, avenue Francoeur, Alma. Tél.: 662-5086

Miville Turcotte, 135, Delisle, Chicoutimi-Nord. Tél.: 549-3060

Mme Marie Guérin, 35, boul. Rivière-aux-Sables, Jonquière. Tél.: 547-2901

Mme James Audet, 630, Lamarche, Chicoutimi. Tél.: 543-3208

Mme Victorie Gagnon, 91, Route Rurale #6, Jonquière. Tél.: 547-5610

Mme Laurette Tremblay, 145, Fabrique, appt 21, Jonquière. Tél.: 542-4784

Mme Germain Boulay, 392, Maltais, Chicoutimi. Tél.: 543-4327

Mme Robert Delisle, 258, rue Delisle, Chicoutimi-Nord.

Adrien Potvin, 728, Sacré-Coeur est, Alma. Tél.: 662-7041.

COUPON DE PARTICIPATION DU GRAND CONCOURS 'LOTO-SAMEDI' DU QUOTIDIEN DU SAMEDI TENTE LA CHANCE

LE QUOTIDIEN Concours Loto-samedi 316, Labrecque — CHICOUTIMI — Tél.: 545-4474

NOM: ADRESSE: VILLE: TEL:



ANNONCES CLASSES

CHICOUTIMI: 545-4895

ALMA: et les environs 662-7829

ST-FÉLICIEN: et les environs 679-3832



CENTRE LINGUISTIQUE DU COLLEGE DE JONQUIERE

COURS DE LANGUES LANGUAGE COURSES

● FRANÇAIS, LANGUE SECONDE:

Cours intensifs: 45 & 60 heures

● ANGLAIS, LANGUE SECONDE:

Cours intensifs: 45 & 60 heures.
Cours réguliers: 45 heures.

(lundi — mercredi soirs)

SESSION HIVER 1977

ANGLAIS, LANGUE SECONDE:

No. de cours	Matières — jours	Heures (soir)
CAD-29-73	Débutants	45 heures
CAF-30-73	Faux-Débutants	45 heures
CAI-31-73	Intermédiaires	45 heures
CAA-32-73	Avancés	45 heures

N. B.: Ces cours seront dispensés pendant 7 1/2 semaines à raison de deux (2) soirs par semaine de 19.00 à 22.00 hres.

These courses are given during 7 1/2 weeks, 2 nights a week from 7.00 to 10.00 p.m.

COURS INTENSIF D'ANGLAIS DE FIN DE SEMAINE

Ces cours s'adressent à tous ceux pour qui l'utilisation de la langue seconde est importante pour leur travail ou leur voyage.

Ces cours auront lieu les samedi et dimanche. Pour de plus amples informations, communiquez avec le Centre linguistique du Collège de Jonquière au numéro de téléphone suivant:

542-3536

DEBUT DES COURS SEMAINE DU 7 FEVRIER 1977

INSCRIPTIONS: LES 24-25-26-27 JANVIER 1977

HEURES: De 9.00 à midi
14.00 à 16.30
19.00 à 21.00 hres

CENTRE LINGUISTIQUE DU SAGUENAY
COLLEGE DE JONQUIERE
TEL.: 542-3536

